

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE 2021-2022



SOMMAIRE

3

ÉDITO

8

MODÈLE D'AFFAIRES

12

PROMOUVOIR UNE
AGRICULTURE ADAPTÉE
AUX MUTATIONS
STRUCTURELLES DU
CLIMAT ET DES MARCHÉS

13 Transition des modèles agricoles

18 Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire

22 Aléas climatiques

26 Transformation numérique

29 Evolutions réglementaires

40

PROTÉGER NOS
COLLABORATEURS ET
DÉVELOPPER LEURS
COMPÉTENCES

41 Santé, sécurité et conditions de travail

45 Développement des compétences
et fidélisation des collaborateurs

4

GOUVERNANCE

10

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

30

AGIR ET ENTREPRENDRE
POUR AMÉLIORER
NOTRE EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE

31 Maintien de la biodiversité

34 Maîtrise des consommations énergétiques

36 Gestion des déchets

37 Protection des milieux

48

ANNEXES

ÉDITO

| Être le partenaire du monde agricole, créateur de solutions innovantes pour relever les défis de demain, c'est l'orientation que se donne RAGT.

RAGT renforce sa vocation d'apporteur de solutions au bénéfice des acteurs de l'agriculture. Aujourd'hui et demain, nous redoublerons d'efforts pour aider tous les maillons du monde agricole et plus particulièrement les agriculteurs à mieux maîtriser les enjeux économiques, climatiques, réglementaires et sociétaux auxquels ils sont confrontés. Cette nouvelle orientation nécessitera de valoriser l'ensemble des compétences et savoir-faire existants au sein des différents métiers et activités du Groupe afin de délivrer des solutions complètes et adaptées.

Malgré les crises successives, épidémie Covid-19, guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation, jamais RAGT et ses collaborateurs n'auront cessé leurs développements conscients collectivement des immenses défis à relever. Cet engagement de tous est une véritable source de fierté.

Ce contexte difficile impacte bien sûr le monde agricole, sous tension, devant répondre entre autres aux enjeux de la souveraineté alimentaire, de l'autonomie protéique, de la neutralité carbone et des changements climatiques.

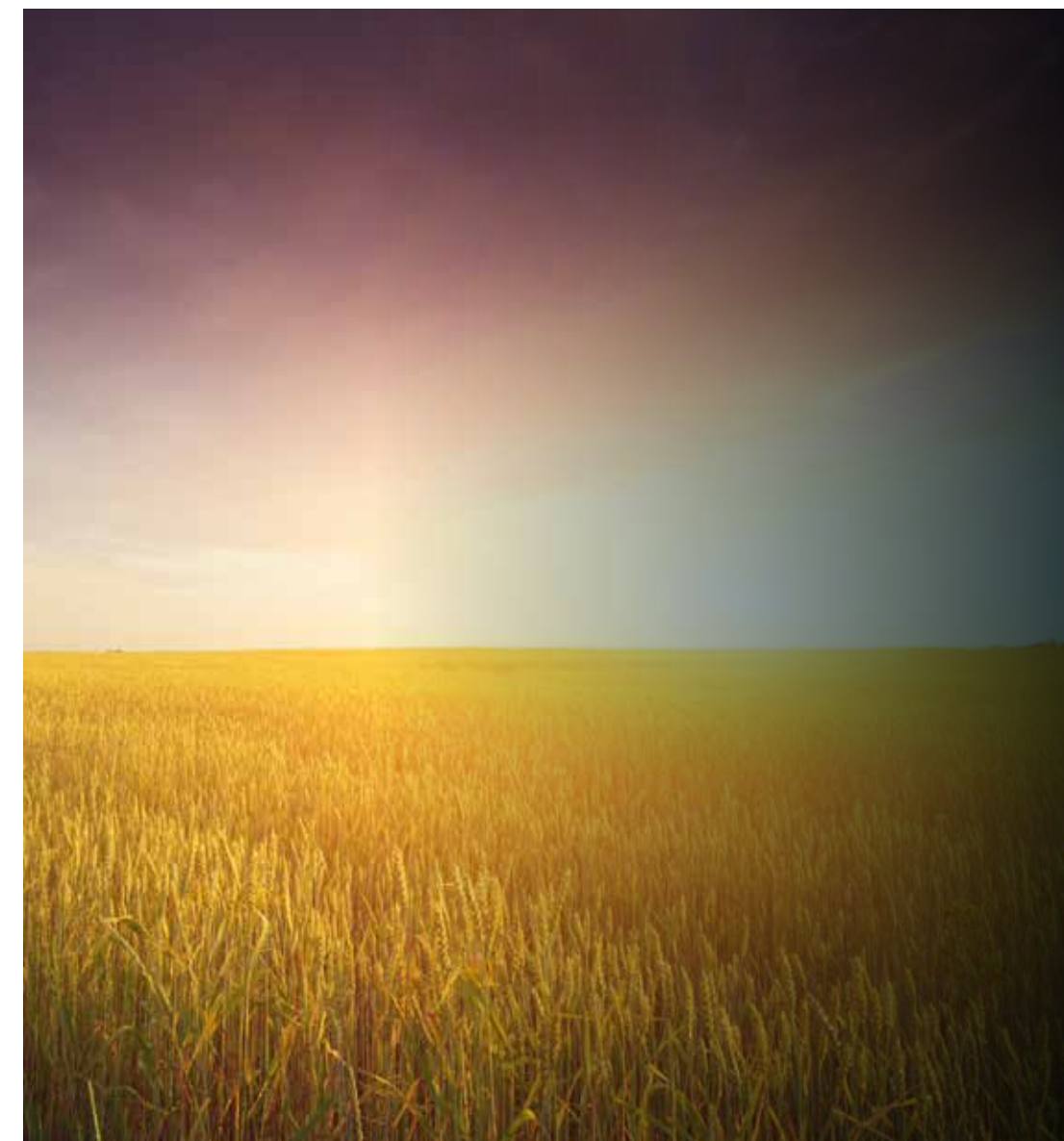
Notre démarche RSE en structuration depuis 4 ans, prend tout son sens avec la trajectoire dynamique que connaît notre Groupe. Notre stratégie RSE, bien qu'indissociable de la stratégie d'entreprise, s'articule autour de trois axes d'égale importance :

- Promouvoir une agriculture adaptée aux mutations structurelles du climat et des marchés
- Agir et entreprendre pour améliorer notre empreinte environnementale
- Protéger nos collaborateurs et développer leurs compétences

Concilier performances économiques et durabilité, c'est possible, nous en sommes convaincus. Nous agissons au quotidien, vous le découvrirez dans les pages qui suivent au travers de nos 25 engagements détaillés.

Laurent GUERREIRO

Président du Directoire



GOUVERNANCE

La société RAGT exerce une double mission. D'une part, elle assure l'animation et le pilotage du groupe, avec en particulier la définition et le suivi de la stratégie et de la politique générale. D'autre part, la société RAGT fournit à ses filiales et sous-filiales une assistance administrative dans les domaines suivants : juridique, comptable et fiscal, informatique, ressources humaines, communication et relations publiques, expertise immobilière et assurances. Pour remplir ses missions, la société RAGT s'est dotée depuis 2001, d'une gouvernance composée d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire. Ce mode d'administration et de direction consacre une nette séparation entre les fonctions de direction et de contrôle.

| Le Directoire

Le Directoire assure au quotidien la gestion et la direction de la société. Pour se faire, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Seul le Président du Directoire dispose du pouvoir légal de représentation de la société à l'égard des tiers.

Le Conseil de surveillance du Groupe RAGT a nommé, vendredi 17 décembre 2021, Laurent Guerreiro, Président du Directoire du Groupe. Membre du Directoire depuis 2015 et Directeur général de RAGT Semences depuis 2017, il succède à Claude Tabel, qui a fait valoir ses droits à la retraite et poursuit ses actions dans la profession semencière. Laurent Guerreiro revendique sa filiation. Il entend s'inscrire dans la droite ligne de l'action engagée par Daniel Segonds puis Claude Tabel, ses prédécesseurs.

« Une évolution des modèles agricoles s'impose à nous. Les attentes sociétales sont fortes. RAGT continuera à apporter des solutions aux agriculteurs sur tous les territoires. Le Groupe RAGT est riche de talents et son organisation, tant au niveau de RAGT Plateau Central que de RAGT Semences, a été pensée pour qu'il ait les moyens de son ambition », indique Laurent Guerreiro.

Le Directoire depuis décembre 2021, notre Démarche RSE en quelques mots



Laurent GUERREIRO
Président du Directoire
Directeur général de RAGT Semences

« Apporter de la semence améliorée répondant aux contraintes environnementales actuelles et futures au travers de l'innovation génétique. »



Nicolas LECAT
Membre du Directoire
Directeur général de RAGT Plateau Central

« Accompagner l'ensemble des agriculteurs pour répondre aux objectifs d'une agriculture rentable et durable marquée par la transition des modèles agricoles. »



Daniel SEGONDS
Président du Conseil de surveillance

« La trajectoire dynamique que connaît notre Groupe nous permet de créer chaque année environ quarante nouveaux emplois durables et attractifs. C'est peut-être la plus belle illustration de notre responsabilité sociétale. »

| La Gouvernance RSE

En complément sur 2022, s'est mise en place une nouvelle instance, baptisée « Comité de Direction Groupe » composée :

Laurent Guerreiro – Président du Directoire

Natacha Alaux – Secrétaire générale

Nicolas Lecat – Directeur général Métier Plateau Central, membre du Directoire

Bertrand Malaval – Directeur administratif et financier Métier Plateau Central

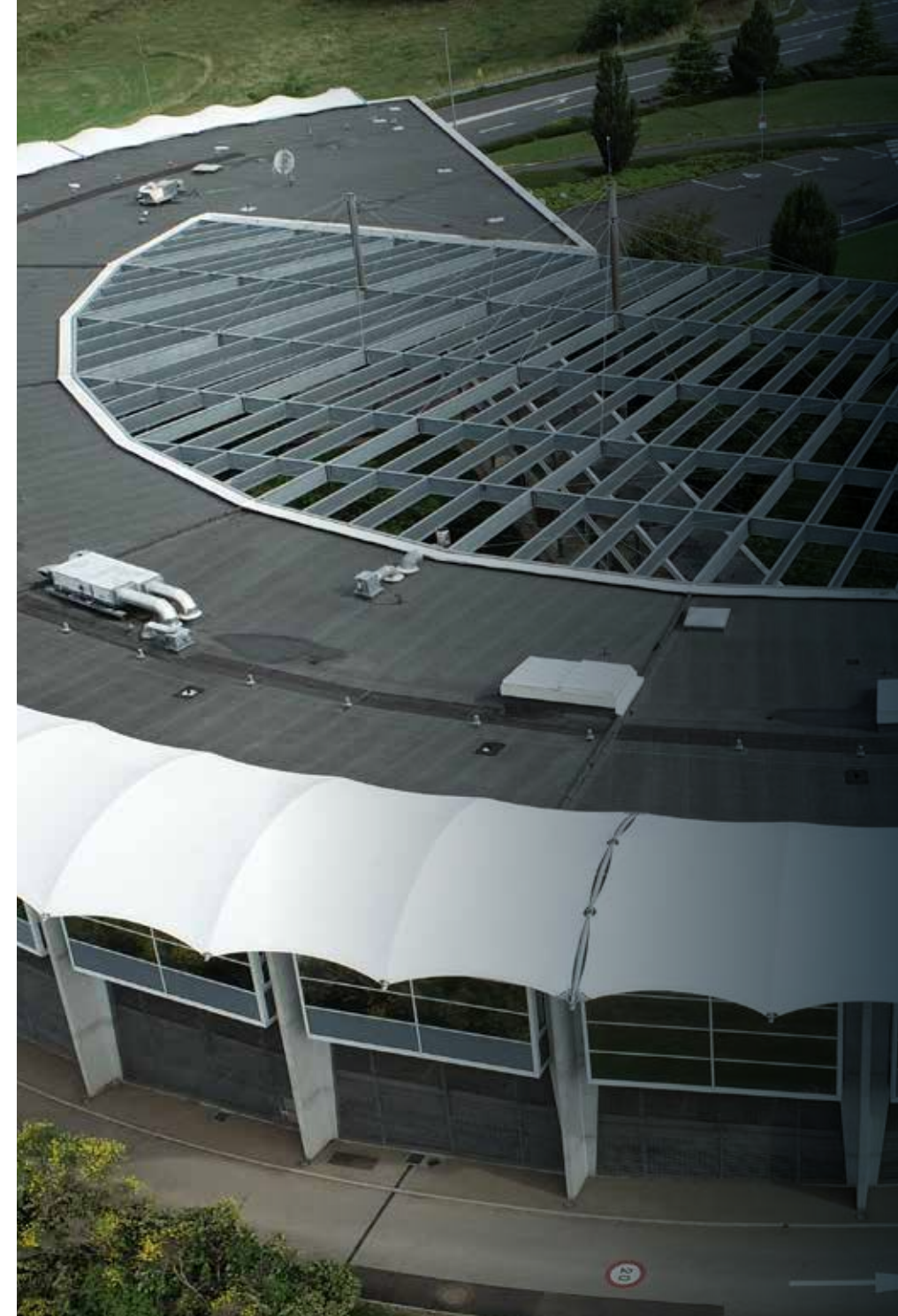
François-Olivier Cailleau – Directeur général adjoint Métier Semences

Sébastien Chatre – Directeur général RAGT 2n

Olivier Lucas – Directeur activité valorisation Métier Semences

Ludovic Lopez – Directeur administratif et financier Métier Semences

Ce Comité de direction Groupe, instance transversale de pilotage des politiques et des actions Groupe (dont les politiques développées dans la présente DPEF), vient en complémentarité des instances de direction des métiers, et se réunit une fois par mois. Le déploiement de la démarche RSE du Groupe est assuré au sein du pôle Ressources Humaines (RH), au travers d'une animation de projet associant la Direction du pôle RH, deux membres équipe projet, et plus d'une cinquantaine de contributeurs tous métiers confondus.



MODÈLE D’AFFAIRES / CHAÎNE DE VALEUR

| Rouergue, Auvergne, Gévaudan, Tarnais,

les quatre régions dans lesquelles RAGT puise son origine.

Le Groupe RAGT est connu depuis longtemps en Rouergue et dans les régions voisines, il l’est aussi de très nombreux agriculteurs dans toute la France et hors de ses frontières. En effet, le Groupe RAGT, entreprise régionale née en Aveyron où ses racines sont toujours bien vivaces, est allé au fil des décennies se confronter aux grands marchés internationaux. Le Groupe conserve un actionnariat original et fort, majoritairement historique, resté ancré dans le monde agricole.

RAGT, un siècle de passion pour l’agriculture et l’innovation

Crée en 1919 par des agriculteurs pour les agriculteurs, le Groupe RAGT s’est donné

comme objectif d’assurer leur formation, de diffuser auprès d’eux le progrès technique, de leur fournir des produits de qualité, de promouvoir et d’accompagner les productions animales et végétales.

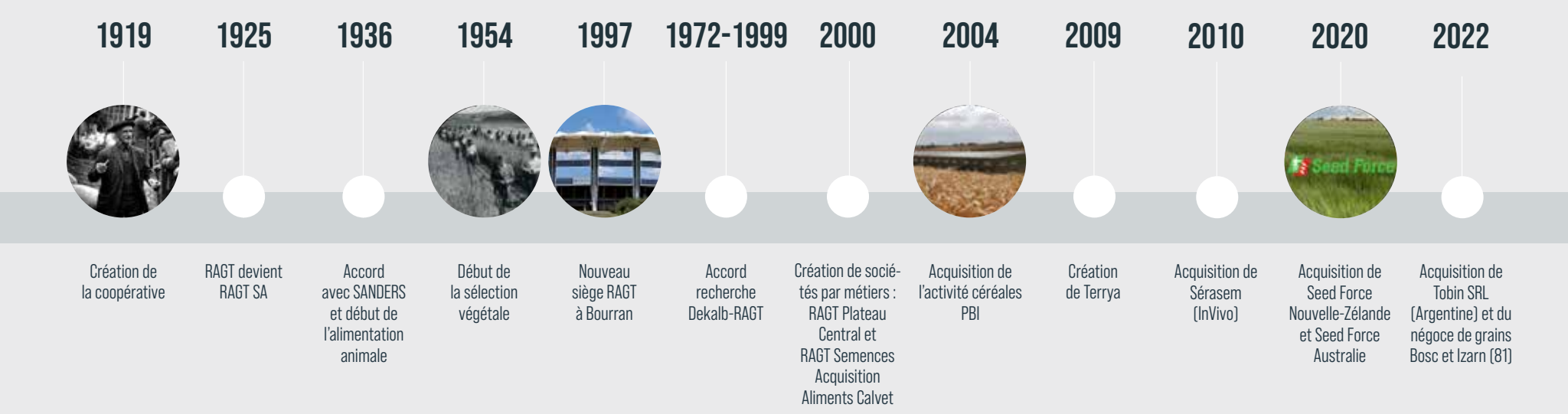
Nos valeurs humaines

Comme l’introduit notre cadre de référence, l’adhésion des individus aux valeurs mises en avant au sein du groupe :

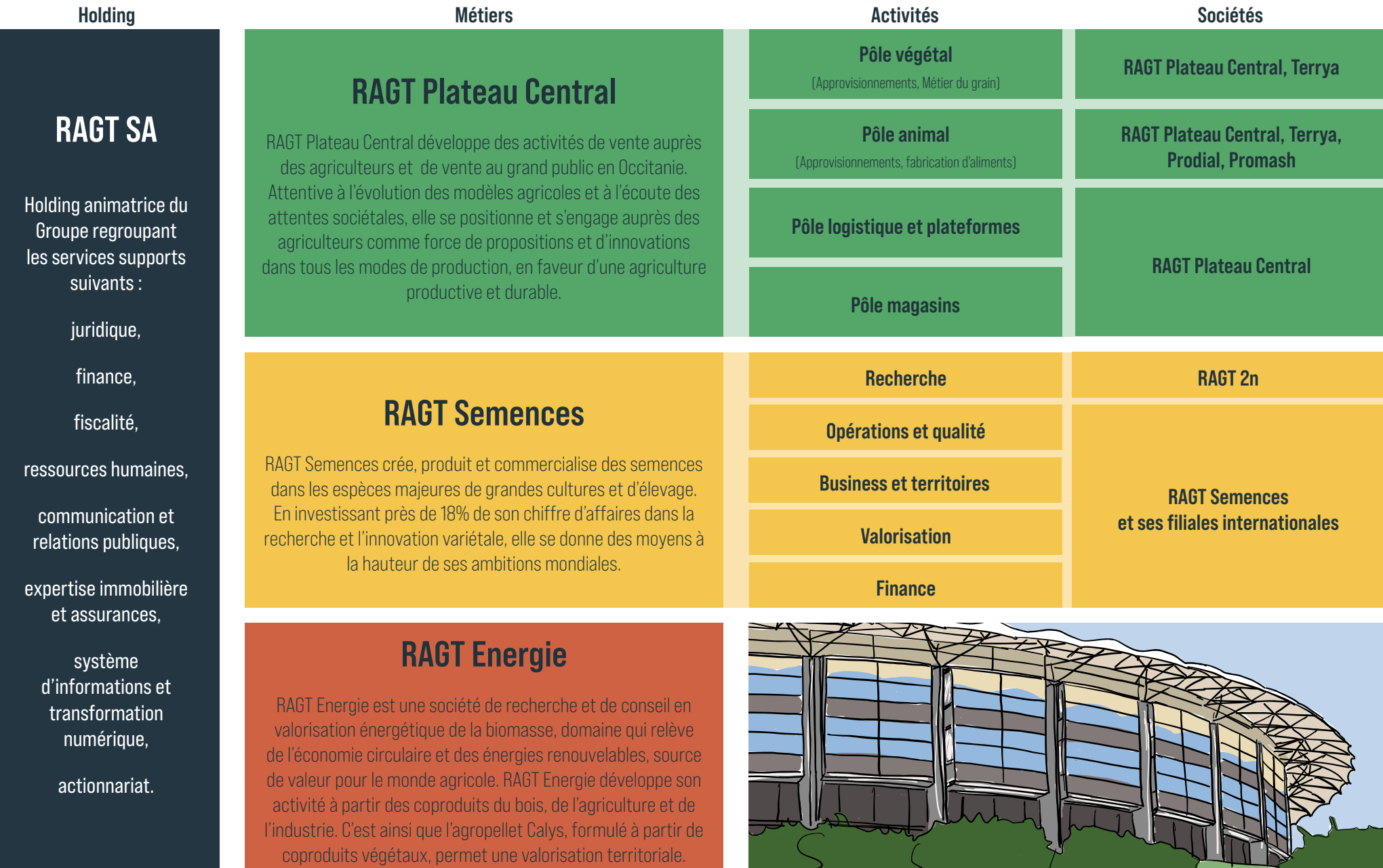
- professionnalisme, rigueur, travail
- modestie, respect mutuel et aussi
- ambition, audace et authenticité

est reconnue comme un élément important pour le projet de l’entreprise, tout en veillant à maintenir une certaine diversité des personnalités sans laquelle il n’y a pas de vie de groupe.

LA TRAJECTOIRE

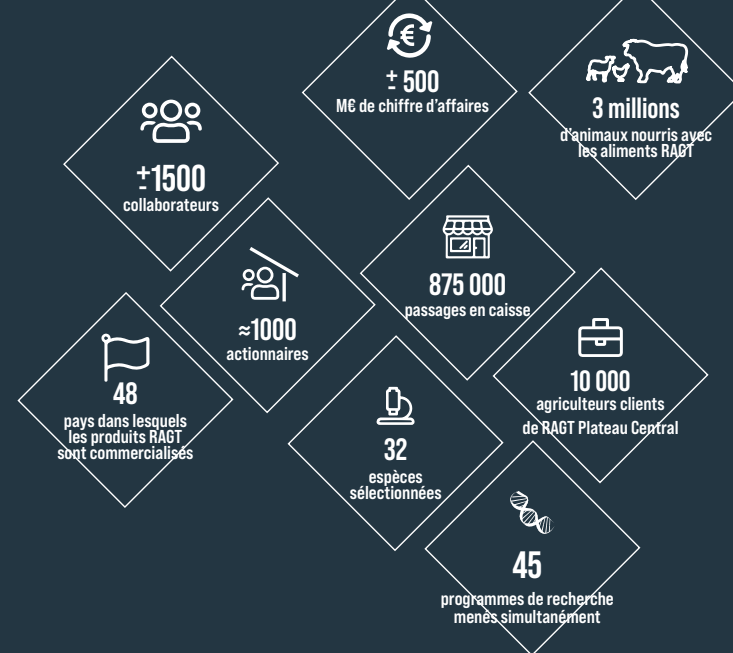


| UN GROUPE INDÉPENDANT ET INTERDÉPENDANT

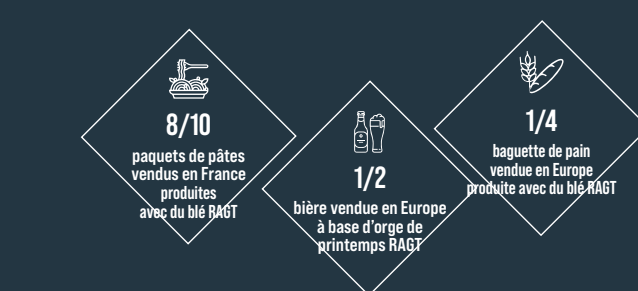


MODÈLE D'AFFAIRES / CHAÎNE DE VALEUR

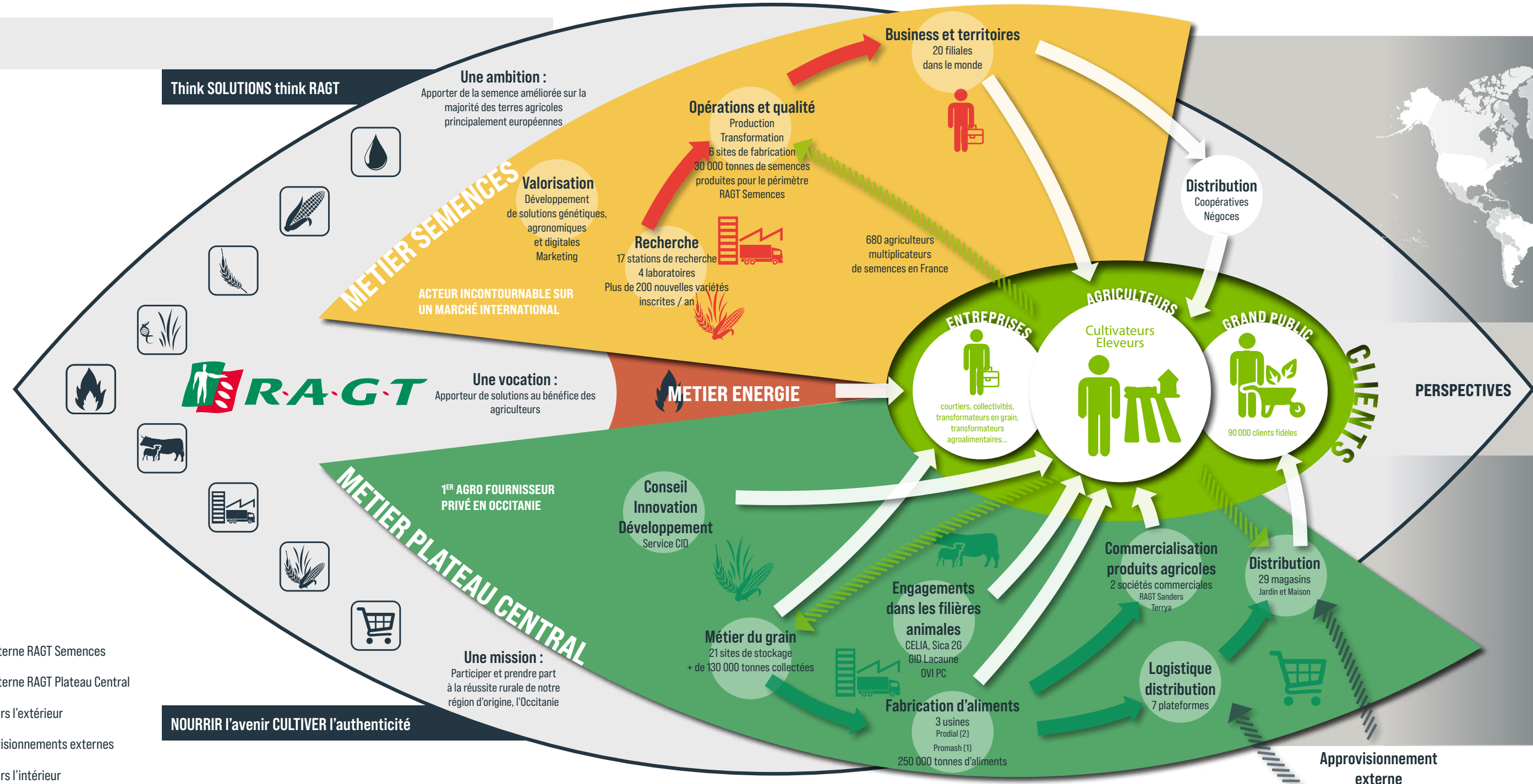
RAGT DANS LE MONDE*



...ET DANS VOTRE ASSIETTE



*chiffres donnés à titre indicatif



- Flux interne RAGT Semences
- Flux interne RAGT Plateau Central
- Flux vers l'extérieur
- Approvisionnements externes
- Flux vers l'intérieur

MATRICE DE MATÉRIALITÉ DU GROUPE RAGT

La matrice de matérialité permet de visualiser le résultat du travail de hiérarchisation des risques mené lors de l'exercice 2018-2019 (méthodologie décrite au sein de la DPEF 2018-2019). Elle fait apparaître les 11 risques principaux (enjeux RSE) affectant la pérennité du groupe RAGT à court et moyen terme tout en considérant l'importance de ces risques pour nos parties prenantes.

Nous prévoyons une mise à jour de notre matrice sur l'exercice 2022-2023 pour prise en compte d'enjeux RSE émergents.

Sur cette base, la structure rédactionnelle développant chacun des risques principaux a été réfléchie comme suit :

- Une description du risque.
- Une description de notre politique de nos engagements pour gérer le risque. Nous nous engageons à améliorer en continu la formalisation de nos politiques et objectifs associés.
- Une présentation de nos résultats suivis par des indicateurs de performance.

Nos 3 axes stratégiques RSE

Promouvoir une agriculture adaptée aux mutations structurelles du climat et des marchés

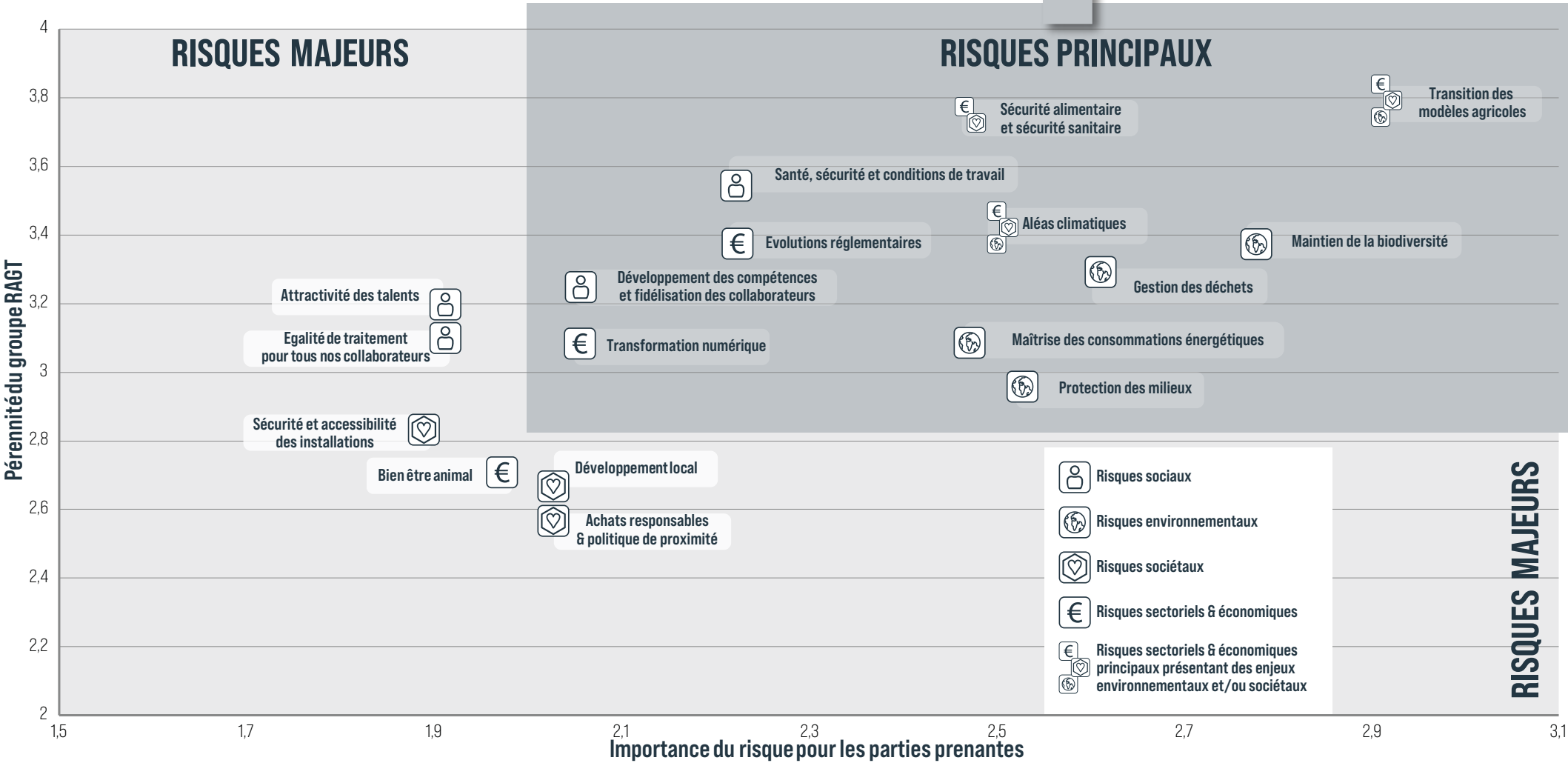
- Transition des modèles agricoles
- Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire
- Aléas climatiques
- Transformation numérique
- Evolutions réglementaires

Agir et entreprendre pour améliorer notre empreinte environnementale

- Maintien de la biodiversité
- Maîtrise des consommations énergétiques
- Gestion des déchets
- Protection des milieux

Protéger nos collaborateurs et développer leurs compétences

- Santé, sécurité et conditions de travail
- Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs



PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE ADAPTÉE AUX MUTATIONS STRUCTURELLES DU CLIMAT ET DES MARCHÉS

TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES

| Description du risque

La transition des modèles agricoles, se traduit par une modification de l'offre alimentaire et des pratiques agricoles, en adéquation avec les besoins et attentes de la société et la prise en compte de l'environnement [utilisation des intrants, érosion des sols, diminution des surfaces cultivées...].

Pour répondre aux attentes des consommateurs, la transparence des industriels agroalimentaires et des producteurs sur leurs produits devient incontournable (origine, filière, pratiques durables, valeurs nutritionnelles...). Aussi, nous observons des attentes des parties prenantes de plus en plus marquées (diminution des nuisances, maîtrise des rejets/pollutions, réduction des produits phytosanitaires...), mais aussi un durcissement de la législation sur l'agriculture conventionnelle (réglementation sur les produits phytosanitaires) et un changement dans les politiques de soutien auprès des agriculteurs.

Face à ce constat, de nombreux agriculteurs sont de plus en plus sensibles à la triple performance (économique, environnementale, sociétale) et revoient leurs pratiques agricoles pour assurer la pérennité de leur exploitation.

Le Groupe RAGT, fort de 100 ans de connaissance des marchés agricoles, se doit de contribuer à cette transition pour :

- Satisfaire ses parties prenantes
- Ne pas affaiblir la relation de confiance entre les filières, les agriculteurs et les consommateurs
- Assurer la pérennité de ses activités

| Notre politique

L'objectif du Groupe est d'accompagner l'ensemble des agriculteurs vers une agriculture rentable et durable.

Si le Groupe RAGT tend à renforcer sa vocation « d'apporteur de solutions », c'est que l'univers agricole est actuellement confronté à des défis inédits dans leur complexité et leur diversité. Parmi eux, les pressions économiques, climatiques, réglementaires et sociétales. La synergie entre le Métier Semences et le Métier Plateau Central concourt à apporter des solutions innovantes aux agriculteurs pour répondre à cette transition des modèles agricoles. Nos deux métiers ont connu sur l'exercice 2021-2022 des changements d'organisation avec notamment la création de l'activité valorisation pour le Métier Semences et la structuration de la distribution agricole du Métier Plateau Central en deux pôles : pôle animal et pôle végétal. Ci-après notre engagement : « Apporter des solutions pour relever les défis de demain. »

Au travers de la recherche, la production, la fabrication et la commercialisation de semences dans 32 espèces de grandes cultures et de fourrages dans le monde entier, le Métier Semences propose des solutions variétales, des alternatives culturales pour répondre aux attentes des agriculteurs. Un axe fort de développement est donné depuis plusieurs années aux cultures intermédiaires multiservices, qui représentent aujourd'hui une réelle culture d'intérêt. L'innovation génétique de RAGT Semences est également renforcée par la croissance externe avec sur l'exercice 2021-2022, l'acquisition de Tobin, un semencier argentin spécialisé dans le sorgho.

Ci-après nos engagements : Cf. « Développer les cultures intermédiaires multiservices » ; « Protéger les cultures par l'innovation génétique ».

De son côté, le Métier Plateau Central est soucieux de préserver les relations privilégiées qu'il a établies avec les agriculteurs tout au long de son histoire. Nos forces commerciales accompagnent plus de 10 000 agriculteurs sur le territoire d'origine qui a vu naître RAGT. Le service CID (Conseil, Innovation, Développement) participe par son expertise, le conseil et la formation, au développement de la notion de durabilité dans les exploitations, notamment au travers des certifications HVE (Haute Valeur Environnementale) et AB (Agriculture Biologique).

**Evolution (en %) du chiffre d'affaires
de notre offre bio,
au regard du précédent exercice**

2020-2021	2021-2022
+17,3%	+11,5%

Evolution de l'indicateur à compter de la DPEF 2022-2023 (un objectif sera fixé pour la prochaine DPEF)

DÉVELOPPER LES CULTURES INTERMÉDIAIRES MULTISERVICES

Dans la rotation culturale, l'interculture est la période comprise entre la récolte d'une culture principale et le semis de la suivante. Des cultures intermédiaires peuvent alors être implantées pour agir sur différents compartiments de l'environnement, l'eau, l'air, le sol et la biodiversité, au travers de ce qu'on dénomme des services écosystémiques. Le plus souvent, ces cultures ne sont pas récoltées, elles sont enfouies ou laissées en surface du sol.

Depuis de nombreuses années, RAGT Semences propose des variétés et mélanges répondant à différents enjeux pour l'agriculteur et permettant de produire ces différents services écosystémiques : couverture des sols (anti-érosion), gestion des adventices, des ravageurs et des champignons pathogènes, stockage de matière organique et de carbone dans les sols et fertilisation du sol.

Au cours des deux dernières années, le monde agricole a été confronté à d'importantes perturbations telles que les dérèglements climatiques réduisant les rendements ou encore la forte augmentation du prix des intrants intrinsèquement liée à l'inflation sur le coût de l'énergie.. Face à ces fluctuations, les agriculteurs doivent faire preuve de résilience, de capacité à s'adapter. Les cultures intermédiaires multiservices deviennent alors pour les agriculteurs pratiquants, une réelle culture d'intérêt. En effet, certaines pratiques agroécologiques améliorent la résilience des exploitations : la baisse de l'évaporation de l'eau du sol du fait de la couverture du sol et l'amélioration de l'infiltration de l'eau favorisent la minéralisation, ce qui se traduit par une meilleure fertilité des sols. En parallèle, la suppression du labour et les couverts végétaux, même de courte durée, permettent de stocker du carbone dans les sols. Une couverture du sol avec des espèces bien sélectionnées permet de limiter la compétition par les adven-

tices réduisant ainsi l'utilisation des herbicides. Les cultures de services peuvent également à moyen terme devenir une alternative face à la suppression de matières actives insecticides ou fongicides. Présentée lors de la précédente DPEF, la solution Green Pack poursuit son développement. Son conditionnement a évolué pour mieux correspondre au besoin des agriculteurs. 1 pack permet aujourd'hui de couvrir 4ha (hectares). Cette solution se compose d'une variété de colza performante, d'une variété de colza à floraison très précoce et de l'association de deux légumineuses, trèfle d'Alexandrie et lentille. L'association avec les légumineuses permet une restitution de 25 à 35 unités d'azote, une réduction de la pression des adventices par phénomène de concurrence et une réduction de l'impact des grosses altises et des charançons du bourgeon terminal sur le colza. Le mélange avec une variété de colza très précoce est une méthode alternative de contrôle des méligèthes. Le colza très précoce attire ces ravageurs et laisse la variété d'intérêt exprimer tout son potentiel avec au moins un traitement insecticide évité. En parallèle nous développons 2 mélanges de légumineuses à associer au colza pour environ 1000 ha.



Part (en %) du chiffre d'affaires des plantes de services sur totalité des semences commercialisées par RAGT Semences et ses filiales, RAGT Plateau Central et Terrya

Objectif 2022-2023 : 3,0%

2019-2020
3,0%

2020-2021
3,1%

2021-2022
3,0%

PROTÉGER LES CULTURES PAR L'INNOVATION GÉNÉTIQUE

Genecare

RAGT, en tant que semencier, est apporteur de solutions génétiques de protection des cultures, pour faire face à divers enjeux de l'agriculture : réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, diminution des intrants, lutte contre les pathogènes. Pour obtenir des variétés hautement résistantes, notre stratégie de recherche repose sur le principe du pyramidage (cumuler plusieurs gènes majeurs de résistances). Ces gènes viennent s'additionner à des gènes dits mineurs correspondant à la tolérance apportée par le fond génétique de chacune des variétés.

Deux bénéfices notoires de Genecare :

- Efficacité : c'est un rempart, une protection robuste face aux parasites.
- Durabilité : l'aspect pyramidal complexifie le contournement de l'ensemble des gènes de résistance et assure la pérennité des variétés Genecare.

Lors des précédentes DPEF, nous présentions des variétés Genecare en colza, en tournesol. Sur l'exercice 2021-2022, le pôle céréales à paille a proposé des variétés Genecare pour les trois espèces majeures en céréales que sont le blé tendre, le blé dur et le triticale.

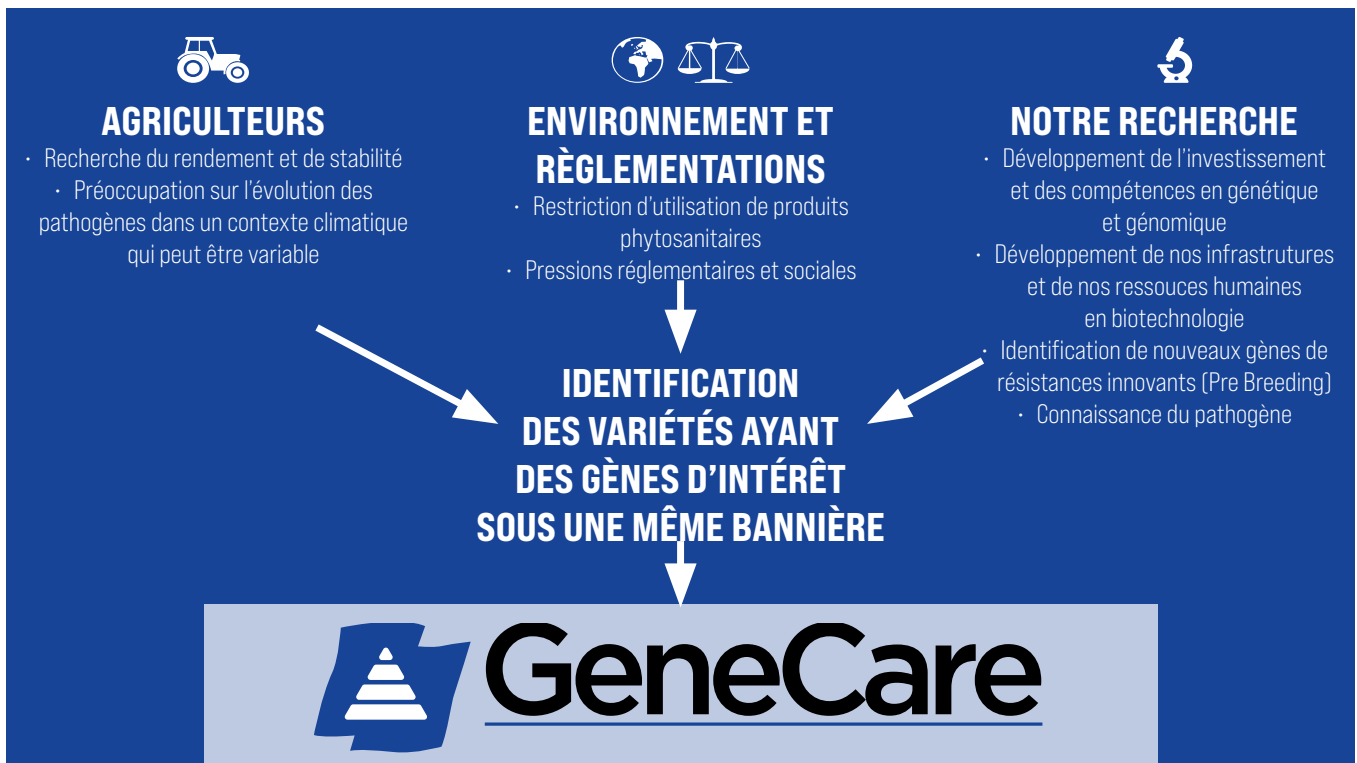
- Blé tendre : 6 variétés (RGT Vivendo, RGT Lexio, RGT Perkussio, RGT Rosasko, RGT Cusko, RGT Letsgo)
- Blé dur : 3 variétés (RGT Anvergure, RGT Belalure, RGT Kapsur)
- Triticale : 4 variétés (RGT Gwendalac, RGT Rutenac, RGT Omeac, RGT Centsac)

Tobin

Notre innovation génétique est également renforcée par la croissance externe du Groupe RAGT. Sur l'exercice 2021- 2022, RAGT Semences a conclu l'acquisi-

tion de Tobin, un semencier argentin. Cette entreprise familiale, qui défend des valeurs similaires à celles du Groupe RAGT et qui, comme RAGT, a construit son développement autour de la recherche, rayonne aujourd'hui dans toute l'Amérique latine. Une trentaine de personnes a intégré la filiale RAGT Argentina, dont l'équipe est désormais composée de 40 collaborateurs. Au-delà de la commercialisation de différentes espèces (tournesol, maïs, luzerne ...), Tobin est avant tout reconnu pour son savoir-faire en sorgho, espèce économe en eau et tolérant mieux la chaleur. La diversité et la haute technicité de son matériel génétique en font un des acteurs majeurs sur son territoire. Près de 75% des ventes de sorgho devraient être assurées par Tobin sur l'exercice 2022-2023.

Cette acquisition augure d'un élan nouveau pour RAGT Semences en Amérique latine, qui se positionne, de fait, parmi les leaders sur le marché du sorgho, et qui conforte ainsi sa dimension multi espèces. Elle donne également accès à plusieurs nouvelles technologies pour sécuriser la production dont notamment une tolérance génétique à un virus causant de fortes pertes de rendement. La large palette de matériel génétique développée par Tobin va aussi profiter à d'autres régions dans le monde. Les filiales de RAGT Semences pourront bientôt bénéficier de variétés de sorgho dotées de caractères d'innovation majeurs.



ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LA DÉMARCHE HVE

Apparue en 2012 à la suite du Grenelle de l'environnement (2007), la certification environnementale est une démarche volontaire visant à inscrire les exploitations dans la durabilité, avec une graduation à trois niveaux. La Haute Valeur Environnementale (HVE) en constitue le point d'orgue (niveau 3), impliquant des obligations de résultats et non seulement de moyens (niveau 2), quand le niveau 1 répond aux prérequis réglementaires en vigueur. Au 1er janvier 2022, 4,4% de la SAU (Surface Agricole Utile) en France était certifiée HVE, avec un marquage très fort en viticulture, 75% des 25 000 exploitations certifiées opérant dans cette filière.

Très impliqué auprès de ses clients, le service CID de RAGT Plateau Central a accompagné au 30 juin 2022, 100 agriculteurs engagés dans la démarche de certification HVE, dont 60 ayant déjà obtenu la certification. En parallèle de cet accompagnement, le service CID présente une nouvelle formation à son catalogue 2021-2023 : « Faire évoluer les changements de pratiques sur son exploitation pour répondre aux exigences de la HVE ». Dans le cadre de la PAC 2023 (Politique Agricole Commune) et au regard des différentes attentes sociétales en lien avec l'environnement, de plus en plus d'agriculteurs réfléchissent à l'orientation de leur exploitation. Cette formation vise à apporter un éclairage sur les enjeux de la certification HVE niveau 3, à comprendre les étapes, le mécanisme et les informations demandées par la certification. Cette formation se veut concrète, elle présente également des témoignages d'éleveurs engagés dans la démarche HVE.

RAGT Semences et sa filiale Les Gazons de France sont également acteurs de la démarche HVE. Ils ont lancé au printemps 2022 la gamme Midivert Bio qui vient compléter l'offre d'enherbement proposée aux viticulteurs/arboriculteurs dont la gamme Vitigreen, présentée lors de la précédente DPEF. La présence de la variété RGT Nuance Bio dans cette composition permet un fort développement de rhizomes (tiges souter-

raines), ce qui apporte plus de résistance à la sécheresse, un grand pouvoir de régénération et une économie d'eau.

La loi Labbé interdit depuis 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques par les collectivités pour l'entretien des espaces verts et la voirie. Les particuliers sont aussi concernés par cette loi, car depuis le 1er janvier 2019, ils ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker ces produits. Depuis le 1er juillet 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques s'étend à la plupart des espaces publics et privés (campings, cimetières, espaces de copropriétés ou de bureaux, etc.) et concerne tous les utilisateurs. Les Gazons de France s'emploie à proposer à leurs clients professionnels des solutions pour répondre au zéro phyto. Dans le cadre de la protection biologique intégrée, ils prônent la lutte intégrée via des mélanges mellifères semés en bandes fleuries. Ils permettent aux insectes auxiliaires de vivre, de protéger les plantes des insectes ravageurs et contribuent au développement durable. Un « hôtel » à insectes peut être installé à proximité pour permettre l'hivernage des insectes.

« Située au cœur de l'Aveyron, dans la région naturelle du Ségala, mon élevage est composé de vaches de race AUBRAC dont le berceau se situe au nord du département sur la région naturelle du même nom l'AUBRAC. Amoureux de cette race j'ai pour but de produire une viande de qualité dans une ferme à taille humaine et artisanale. Labelisé Bleu Blanc Cœur, j'ai décidé il y a deux ans de poursuivre mon engagement vers une agriculture durable et responsable via la certification HVE. RAGT Plateau Central m'a accompagné tout au long de ma démarche, me garantissant ainsi un suivi personnalisé, une compréhension de mes besoins et de mes attentes. Je fus parmi l'un des premiers en Aveyron à obtenir la certification HVE en bovin viande. »

Damien Bosc, éleveur de vaches Aubrac



APPORTER DES SOLUTIONS POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

« Être le partenaire du monde agricole, créateur de solutions innovantes pour les défis de demain », c'est la mission du Groupe RAGT.

Pour répondre à cette mission, l'exercice 2021-2022 a été marqué par des réorganisations au sein des deux principaux métiers :

Métier Semences : création de l'activité « valorisation »

L'activité « valorisation » doit positionner RAGT comme apporteur de solutions.

Notre volonté est de capitaliser sur notre spécificité : être le semencier multi-espèces, avec plus de 30 espèces sélectionnées, couvrant la quasi-totalité des espèces de grandes cultures.

La recherche de solutions innovantes nécessite la mise en commun d'expertises diverses, et de la transversalité au sein du Métier Semences, à cultiver également avec le Métier Plateau Central.

La Direction valorisation sera dotée d'un département « agromonomie, innovations et outils », qui aura la charge d'animer et coordonner nos actions de développement de solutions en combinant des approches : agronomique, génétique, technologie semences et digitale.

Cette organisation, effective à compter de l'exercice 2022-2023, doit nous permettre de développer de nouveaux domaines de création de valeur via l'accompagnement de la vente de nos semences (technologies semences, itinéraires culturaux, associations d'espèces ou de pratiques culturales, outils d'aide à la décision...).

Métier Plateau Central : une nouvelle organisation de la distribution

Le secteur agricole connaît des mutations structurelles, les pratiques et les attentes de nos clients changent. Afin de répondre aux nouveaux enjeux, poursuivre la croissance des activités agricoles du Métier, être en capacité d'apporter de l'innovation, intégrer les attentes de l'aval et développer les filières, la distribution agricole s'organise autour de 2 pôles : pôle animal et pôle végétal.

Le pôle végétal intègre un Référent agromonomie et innovation, qui sera en lien étroit avec le département « agromonomie, innovations et outils » du Métier Semences.

A partir de l'exercice 2022-2023, il aura la charge de déployer de nouvelles solutions techniques, agronomiques et numériques dans le but de développer sa valeur ajoutée au sein des filières du territoire. Il participera également à élargir les compétences des équipes terrain qui apportent aux agriculteurs clients la bonne orientation de leur système de production sur le plan économique, environnemental et sociétal.

Zoom – 3ème édition « InnovTech RAGT » :

La plateforme culturelle de RAGT a attiré plusieurs centaines de visiteurs, le 15 et 16 juin 2022 à Ciran (37).

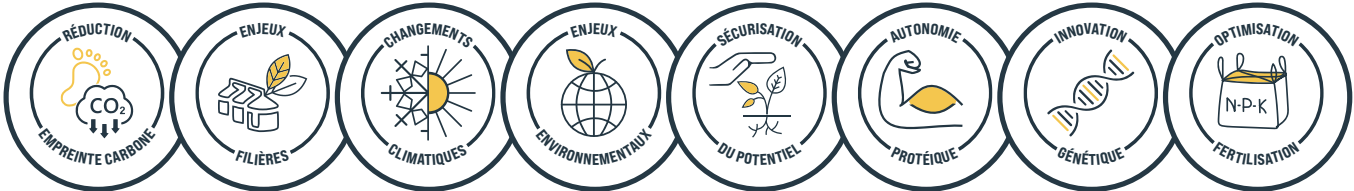
Distributeurs et agriculteurs sont venus découvrir les innovations génétiques et les solutions proposées par RAGT pour relever les défis agricoles actuels et à venir au travers de 18 ateliers.

Zoom – RAGT et JA : un partenariat autour de l'innovation en agriculture

Le groupe RAGT et le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA), partenaires depuis 2018, ont décidé de poursuivre leur collaboration. Une nouvelle convention signée en février 2022 pour 3 ans, prévoit que RAGT participera aux réflexions engagées par le syndicat des jeunes agriculteurs dans les domaines de l'environnement, des productions animales et des grandes cultures. Elle formalise également un réseau de jeunes agriculteurs volontaires pour tester des innovations proposées par RAGT Semences.

Ce deuxième acte comprend aussi de nouveaux objectifs et engagements. Il institue en particulier une collaboration étroite sur le dossier de la captation du carbone et de sa valorisation par les agriculteurs. Un groupe de travail bipartite dédié est en cours de constitution.

« Face aux nouveaux enjeux du monde agricole, le Groupe RAGT entend plus que jamais coller au plus près de la réalité du terrain pour apporter les solutions qu'attendent les agriculteurs. RAGT Semences travaille déjà en ce sens avec RAGT Plateau Central sur le territoire de l'Occitanie et notre collaboration avec JA va nous permettre de développer des solutions globales sur tous les types de terrains et pour toutes les agricultures », explique Laurent Guerreiro, Président du Directoire de RAGT.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SÉCURITÉ SANITAIRE

| Description du risque

Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire sont deux enjeux distincts, respectivement « nourrir les populations actuelles et futures » et « garantir un produit de qualité, sans danger pour la consommation ». Pourtant ces deux enjeux vont de pair, une production de qualité, en quantité, conforme aux exigences et aux attentes, tout en assurant la rémunération de tous les acteurs de la chaîne de valeur et la transparence sur les modes de production.

Concernant la sécurité alimentaire, la crise sanitaire Covid-19 puis la crise en Ukraine replacent la souveraineté alimentaire ainsi que l'autonomie protéique au cœur des préoccupations de la France.

Une démarche qualité est un incontournable aujourd'hui pour ne pas s'exposer aux risques suivants :

- Non satisfaction des clients entraînant une perte des marchés
- Non-conformité réglementaire : pénalités, mises en demeure...
- Sécurité sanitaire : présence mycotoxines sur nos semences, dégradation...

Le Groupe RAGT, de par son positionnement au sein de plusieurs filières, a conscience de ces risques, pouvant affecter la relation de confiance qui nous unit à nos fournisseurs et nos clients.

| Notre politique

Le Groupe RAGT fait de l'accessibilité, de la sûreté et de la qualité de ses produits (alimentation humaine et végétale) une des principales priorités et exige l'opérationnel sur toute sa chaîne de valeur.

Nos différentes activités sont engagées dans des démarches volontaires de respect de référentiels normatifs et de cahiers des charges stricts, reconnus par l'aval (assurance qualité), en complément du respect des exigences réglementaires.

De nouvelles organisations ont vu le jour sur l'exercice 2021-2022 :

- Pour le Métier Semences : la démarche qualité est désormais pilotée par la Direction des opérations (activité nommée « opérations et qualité ») ;
- Pour le Métier Plateau Central : une direction QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) assure l'animation transversale pour l'ensemble des activités du Métier.

L'objectif du Groupe est clair, garantir un haut niveau de qualité, par le maintien des certifications obtenues et l'amélioration continue de ses processus.

RAGT se mobilise pour prendre part à la stratégie nationale de la France pour le développement des protéines végétales.

Enfin, nous travaillons constamment au développement de filières durables, pour répondre à de multiples enjeux : production locale (développement tissu économique territorial), approvisionnements durables (réduction de l'impact carbone, lutte contre la déforestation...), démarche agri-éthique (juste rémunération des agriculteurs, emploi local, environnement et bien-être animal)... Nous sommes convaincus qu'il est primordial de prendre part à la structuration d'écosystèmes locaux, durables, équitables et créateurs de valeurs. Retrouvez nos engagements ci-après.



| Nos engagements

S'INSCRIRE DANS UN PLAN PROTÉINES

La France est la première puissance agricole en Europe. Malgré cela, sa dépendance aux importations demeure importante. Afin de regagner en souveraineté alimentaire et en autonomie protéique, l'Etat a lancé, fin 2021, une stratégie nationale pour le développement des protéines végétales. Un plan axé autour de 3 priorités à deux ans est d'ores et déjà engagé et financé via le plan France Relance pour :

1. Réduire notre dépendance aux importations de matières riches en protéines, notamment le soja importé de pays tiers ;
2. Améliorer l'autonomie alimentaire des élevages, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières ;
3. Développer une offre de produits locaux en matière de légumes secs (lentilles, pois chiche, haricots, fèves etc.).

RAGT prend part à cette démarche et souhaite se positionner comme un acteur de la protéine répondant notamment aux besoins en alimentation humaine et animale.

En 2021, RAGT 2n et RAGT Plateau Central ont répondu à l'appel à projet de la stratégie nationale pour les protéines végétales. RAGT Plateau Central a déposé plusieurs projets de structuration de filières auprès de FranceAgriMer dont « Proléal » et « Nos protéines d'ici ».

Proléal :

Proléal vise à doter l'usine Prodial située à Albi d'un outil de trituration des graines de colza. La presse permettra d'extraire l'huile des graines (environ 35 litres pour 100 kg), d'où provient la matière solide, riche en protéines, dénommée le tourteau. Le démarrage de l'unité est prévue courant été 2023 et nécessite un investissement de plus de 1,4 M€ au total. Cette nouvelle unité nous permettra de :

- Collecter la graine de colza et apporter une valeur ajoutée

auprès des agriculteurs céréaliers de la région Occitanie ;

- Produire de l'huile et du tourteau de colza local non OGM et participer à la réduction des importations de tourteau de soja ;
- Diversifier l'activité sur le site industriel existant ;
- Diminuer l'empreinte carbone liée au transport de la graine de colza, du tourteau et de l'huile.

Fileg :

RAGT est membre du Conseil d'administration du projet Fileg qui consiste en la mise en place d'une filière de production et de valorisation de légumineuses à grains en Occitanie.

www.fileg.org

Nos protéines d'ici :

Nous lançons un projet de structuration d'une filière soja, féverole pour alimenter en protéines locales la filière agneau « Lou Paillol ». Le dossier a été retenu par FranceAgriMer dans le cadre du plan de relance. Il concernera notre usine Promash basée à Rodez.

Nous menons également un projet « Nos colza d'ici » ayant pour objectif de réduire l'impact carbone en produisant localement du colza.

RAGT Semences développe 32 espèces et dispose d'un portefeuille unique et complet d'espèces riches en protéine végétale : soja, pois et féverole. Obtenteur historique depuis plus de 50 ans sur ces trois espèces, RAGT s'est fixée plusieurs objectifs pour accompagner l'agriculteur et les filières à répondre aux challenges du plan de relance :

- Améliorer la compétitivité de la culture pour l'agriculteur et les filières ;
- Améliorer les valeurs nutritionnelles pour les filières d'alimentation humaine et animale ;

- Apporter des traits innovants de résistance variétale face aux stress biotiques et abiotiques.

Ainsi, RAGT 2n a déposé 5 projets de recherche auprès de France AgriMer. A ce jour 3 projets sont toujours en cours d'instruction et sur l'exercice 2021-2022, 2 projets ont été acceptés à savoir :

• Projet VIPEA :

Amélioration de la résistance du pois protéagineux aux virus et aux pucerons (en 2020, la France a connu une forte infestation de pucerons avec moins de solutions de traitement insecticide).

• Projet GPS4GXE :

Mise en œuvre d'une méthode de sélection afin d'accélérer le gain génétique du pois de printemps pour une haute performance en termes de rendement et de rendement protéique.

• Protéinov :

Afin de structurer au long terme les travaux sur la protéine au sein du Groupe RAGT, une démarche transversale (RAGT Plateau Central, RAGT Semences, RAGT 2n) nommée « Protéinov » a été lancée début 2022. Pilotée en interne par deux experts sur le sujet, elle a pour missions de recenser les projets mis en place au niveau du Groupe, de mettre en place des plans d'actions complémentaires, de lancer les projets, de les suivre et de coordonner le plan de communication à horizon 2023. Une alternante a également été recrutée sur 3 ans pour animer la démarche Proteinov à compter d'octobre 2022.

Pour aller plus loin, retrouvez ci-dessous les vidéos de RAGT Semences sur les protéines végétales :

 https://www.youtube.com/watch?v=c830hJqS_Ig
<https://www.youtube.com/watch?v=JwvP4gQEvqQ>

S'ENGAGER POUR L'ALIMENTATION DURABLE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

La société Prodiat est membre de l'association Duralim depuis janvier 2017 (plateforme collaborative française). Au travers de la signature d'une charte commune aux adhérents, nous sommes engagés pour l'alimentation durable des animaux d'élevage :

- ENGAGEMENT n°1 : Reconnaître, soutenir et valoriser la qualité et la sécurité sanitaire des ingrédients (matières premières, pré-mélanges et additifs), des aliments pour animaux et des produits animaux, garanties par les dispositifs volontaires et collectifs. – Cf. indicateur « taux de certification des fournisseurs Prodiat sur un référentiel qualité »
- ENGAGEMENT n°2 : Avoir des pratiques professionnelles responsables en entreprise et avec les parties prenantes, dans un cadre réglementaire exigeant
- ENGAGEMENT n°3 : Contribuer à la mise en œuvre de l'engagement pris en 2018 pour atteindre 100% d'approvisionnements durables en alimentation animale avec, pour les matières premières végétales, un objectif de non-déforestation / et de non-conversion. – Cf. indicateur « Part de nos matières premières vrac cultivées et transformées en France, dans la fabrication de nos aliments »

Nous agissons aussi pour réduire la part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux. Depuis mai 2022, le site Prodiat situé à Rignac n'en fabrique plus. Nous prévoyons une mise à jour de nos engagements sur l'exercice prochain à l'issue de points d'échanges Duralim. Nous souhaitons agir en continu et « apporter à notre société la garantie que les matières premières utilisées en alimentation animale sont produites dans le respect des critères environnementaux, sociaux et économiques ».

Pour aller plus loin : <https://www.duralim.org/>

Taux de certification des fournisseurs Prodiat sur un référentiel qualité Objectif 2022-2023 : 100%

2019-2020	2020-2021	2021-2022
76%	98%	99,5%

Part de nos matières premières vrac origine France dans la fabrication de nos aliments Objectif 2022-2023 : > 66%

2019	2020	2021
74%	73%	72%

Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux Objectif 2022-2023 : ≤ au résultat 2020-2021

2019	2020	2021
3,4%	3,4%	2,6%

Depuis mai 2022, Prodiat Rignac ne fabrique plus d'aliments contenant des produits médicamenteux.

ANTICIPER LES IMPACTS DE LA CRISE EN UKRAINE

Au démarrage de l'agression de l'Ukraine par la Russie, toute notre attention s'est portée sur la sécurité de nos collaborateurs et de leurs familles.

«*Quelques jours avant le début de la guerre, la Direction de RAGT avait pris la décision de proposer à tous nos collègues sur place de se rassembler avec leurs proches dans un lieu où ils pourraient être à l'abri du danger, en cas d'invasion. Sur les 33 collaborateurs de la filiale commerciale, 16 ont rejoint, avec leur famille, ce lieu situé à l'ouest du pays. Ceux empêchés de s'y rendre pour raisons personnelles sont restés néanmoins en contact permanent avec l'équipe. Après 3 mois passés dans ce lieu, toute l'équipe de Kiev est revenue dans les bureaux de la filiale. Dès le début du conflit, nos collègues des filiales des pays voisins de l'Ukraine ont fait savoir qu'ils étaient prêts à accueillir les collaborateurs ukrainiens et leurs familles. RAGT Pologne, RAGT Hongrie et RAGT Roumanie ont anticipé la venue et l'hébergement d'éventuels réfugiés et ont beaucoup aidé dans l'organisation des évacuations des familles de nos collaborateurs*».

Guillaume Mourgues, Directeur de territoire Pays de l'Est

Nous avons mis en œuvre un plan de continuité de nos activités de recherche et ainsi ne pas casser le cycle des générations de sélection qui est si important dans notre métier. Notre procédure de sauvegarde du matériel génétique a fonctionné, une copie a été conservée dans des chambres froides en France. Nous avons transféré l'essentiel de l'activité (tournesol, maïs, sorgho) sur l'ouest de l'Europe (Pologne, Hongrie, Roumanie), avec l'ajout de lieux d'expérimentations supplémentaires. Une partie de l'équipe recherche ukrainienne a pu quitter le pays et venir se réfugier en France, vivre en sécurité tout en continuant à travailler sur leurs projets de recherche.

«*Nous n'enregistrons pas de retard dans nos programmes de sélection. Il faut mettre en avant le courage et l'engagement de nos équipes ukrainiennes et des collègues des autres pays pour réussir ce qui a été réalisé cette année dans des conditions de guerre. C'était inimaginable !*»

Sébastien Chatre, Directeur général RAGT 2n

DÉVELOPPER DES FILIÈRES LOCALES, DURABLES, ÉQUITABLES

Agir sur le long terme en contribuant à l'agriculture locale tout en préservant l'environnement, telles sont les caractéristiques premières d'une démarche Agri-éthique, bénéfique à tous, des agriculteurs qui maîtrisent le prix de leurs récoltes jusqu'aux consommateurs qui bénéficient de produits solidaires, locaux et de qualité.

Acteur économique local engagé sur son territoire, RAGT Plateau Central a structuré en 2021 une filière de blé tendre local en partenariat avec la minoterie Calvet basée à Rignac (12). Le projet de filière farine s'est concrétisé dans l'été par une collaboration à toutes les étapes.

De la production au champ au meunier transformateur, la filière regroupe sur le Tarn et l'Aveyron, des agriculteurs engagés qui respectent un cahier des charges de production basé sur l'innovation agronomique et la transition écologique, établi par les experts de RAGT Plateau Central (service CID et Métier du grain), avec des variétés de blé RAGT Semences. Les céréales collectées sont ensuite moulées à Rignac par la minoterie Calvet. Une adhésion au label Agri-éthique a été signée. Il s'agit du premier label de commerce équitable français.



Du meunier au consommateur, cette démarche s'est concrétisée le 11 octobre 2021 par le lancement commercial de la farine «Nos blés d'ici». Une farine 100% locale ; une culture durable et engagée dans le respect de l'environnement et en faveur de la biodiversité ; une traçabilité du champ à l'assiette. Proposée à la vente en sac de 1 et 5 kg dans les 29 magasins RAGT Jardin et Maison, cette farine a connu dès son lancement un franc succès et l'adhésion des clients.

Elle vient compléter la gamme « Goût terroir » qui se compose de produits mettant en valeur les savoirs-faire de RAGT avec notamment la bière Planet issue de la variété d'orge RGT Planet. Prochainement, cette gamme sera complétée par le miel issu d'une production locale, favorisant la relation entre agriculteur et apiculteur pour apporter une solution de pollinisation naturelle.

A noter également que la farine «Nos blés d'ici» entre dans la composition de la Mandarelle, le gâteau emblématique de la ville de Rodez.



ALÉAS CLIMATIQUES

| Description du risque

Les semences que nous développons sont par définition vivantes. Les plantes interagissent avec l'environnement dans lequel elles sont cultivées, et doivent être adaptées aux différents stress abiotiques pouvant se présenter (stress hydrique, froid, fortes températures, déficit de rayonnement...).

Les aléas climatiques sont aujourd'hui bien réels et plus fréquents (sécheresse, tempête, grêle, période de gel...), et les conséquences sur les cultures avérées : difficulté à l'implantation, baisse des rendements, destruction des cultures, baisse de la qualité des productions...

La prise en compte de ces aléas dans nos programmes de recherche est essentielle pour satisfaire trois objectifs :

- Proposer des variétés performantes et adaptées aux zones géographiques sur lesquelles elles seront commercialisées
- Anticiper les futures contraintes et les besoins (un cycle de sélection dure entre 8 et 10 ans)
- Continuer à nourrir la population mondiale

| Notre politique

L'ambition du groupe RAGT est d'apporter de la semence améliorée sur la majorité des terres agricoles mondiales dans un contexte climatique en perpétuelle évolution. Ceci nous amène à nous intéresser à différents contextes pédoclimatiques et ainsi à proposer des variétés adaptées (Cf. « Proposer des variétés adaptées aux enjeux environnementaux » et « Accroître la part de variétés tolérantes à la sécheresse »).

Cet engagement se traduit notamment par :

- De forts investissements dans la recherche : 17,2 % du chiffre d'affaires de RAGT Semences
- 45 programmes de recherche sur 32 espèces de grandes cultures
- Plus de 200 nouvelles variétés inscrites par an
- 17 stations de recherche, soit près de 400 collaborateurs
- De nouvelles technologies de pointe utilisées

Nous avons l'objectif de protéger les cultures face aux différents stress (stress hydrique, froid, maladies, ravageurs...) **en proposant une offre variétale qui sécurise la récolte pour l'agriculteur** (volumes, rendements) **et la qualité pour l'industriel et les consommateurs finaux**. Dans une démarche novatrice, le Groupe **RAGT initie des collaborations pour mutualiser les expertises et faire avancer le progrès**, dont la signature notable d'un accord avec Bayer (Cf. « Développer des semences de blé hybride »).

Nous menons également des travaux pour amoindrir les effets des aléas climatiques sur nos productions de semences en valorisant notamment des couverts végétaux pour limiter l'effet des stress hydriques en production. Nous réfléchissons également à des assurances récoltes pour compléter les efforts des agriculteurs.

Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT
Semences investi dans la recherche RAGT 2n
Objectif 2022-2023 : >=15%

2019-2020	2020-2021	2021-2022
17,4%	17,2%	15,6%



| Nos engagements

DÉVELOPPER LES SEMENCES DE BLÉ HYBRIDE

Le 20 avril 2021, RAGT et Bayer ont conclu une collaboration exclusive visant à développer conjointement des variétés de blé hybride. Les deux entreprises, qui cherchent à répondre aux nouveaux besoins des agriculteurs partout en Europe, mettent leurs forces en commun en combinant la position de leader de Bayer dans la protection de la culture du blé, et ses solutions numériques de pointe, et la position de leader de RAGT en tant que semencier de céréales à paille en Europe avec une génétique unique et originale, pourvoyeur d'innovations.

Par cet accord, RAGT se donne un challenge et des objectifs ambitieux : proposer des variétés mieux adaptées aux changements climatiques, aux évolutions des pratiques agricoles, aux attentes des consommateurs et sécuriser les revenus des agriculteurs. La génétique est mise en valeur par la capacité des deux partenaires à apporter un ensemble de solutions innovantes à ces problématiques.

Une plante hybride est le produit du croisement de deux li-

gnées fixées, qui permet de réunir dans une même plante, les caractères intéressants (agronomiques ou technologiques) des plantes qui ont été combinées.

RAGT travaille sur des blés hybrides depuis longtemps. Lucie Griffe, sélectionneuse, est basée au centre de recherche à Ickleton, en Angleterre et y consacre tout son temps depuis plus de 5 ans.

« Deux stratégies sont mises en place, explique Lucie Griffe : d'une part, nous produisons des centaines d'hybrides expérimentaux pour comprendre le fonctionnement et la réponse des hybrides à l'environnement. D'autre part, nous développons en serre la première génération d'hybrides fonctionnant par des mécanismes de stérilité de type cytoplasmique (CMS), c'est-à-dire à partir de plantes dont l'un des parents ne produit pas de pollen. »

C'est en fait ce système de stérilité qui permettra de produire les hybrides à très grande échelle demain pour les agriculteurs.

On obtiendra ainsi «la vigueur hybride» recherchée répondre aux problématiques. **« On les teste dans différents environnements et on les compare à leurs parents pour observer s'il y a une amélioration des caractéristiques comme le rendement, ainsi qu'une meilleure adaptabilité à l'environnement (maladies, stress etc...) ou leur qualité boulangère ».** Les travaux en cours permettront de valider les meilleures combinaisons et promouvoir des hybrides supérieurs avec des caractéristiques uniques et différenciatrices des lignées actuellement cultivées.

Conscient qu'il sera difficile de répondre à l'ensemble des contraintes agricoles grâce à la seule «génétique» nous travaillons actuellement à la conception d'offres en pack qui en plus d'une génétique élite, cumuleront des innovations issues de nouvelles pratiques culturales utilisant plantes de couverts, outils de pilotage et nouveaux biostimulants.



PROPOSER DES VARIÉTÉS ADAPTÉES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'activité Recherche du Métier Semences poursuit ses projets de développement de nouvelles technologies pour améliorer la caractérisation des lieux d'essais (différents contextes pédoclimatiques), et ainsi proposer des variétés performantes et adaptées aux zones géographiques sur lesquelles elles seront commercialisées. Ces nouvelles technologies sont également développées afin d'optimiser les réseaux d'expérimentations, et ainsi tester des variétés uniquement dans des environnements pertinents. Revenons sur quelques exemples de technologies développées :

RAGT 2n Weather :

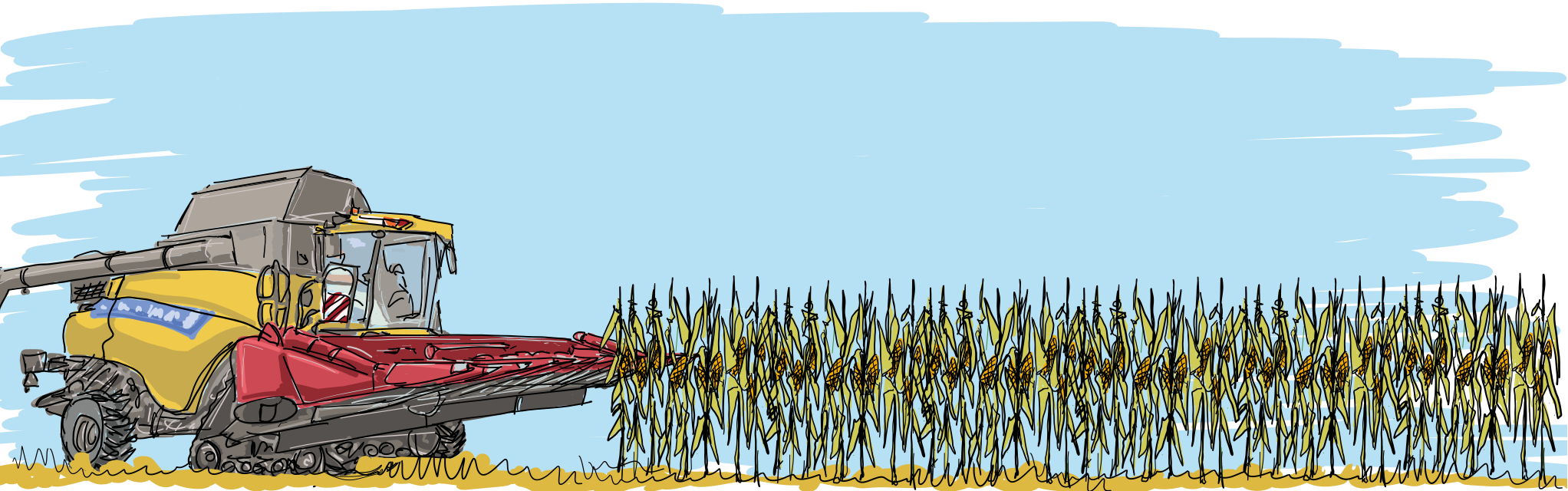
Il s'agit d'un outil d'aide à la décision permettant de suivre le cycle des cultures maïs et d'estimer la date de récolte optimale. Au démarrage, cet outil était alimenté uniquement de données climatiques. Désormais, les données pédologiques [sol] qui couvrent

tout le réseau d'expérimentations de RAGT 2n et du Service Développement Technique (SDT) sont intégrées à l'outil. Quatre collaborateurs de l'activité Recherche font vivre l'outil au quotidien, qui est utilisé par les équipes d'expérimentations et l'équipe commerciale de RAGT Semences maïs France. Le pôle végétal du Métier Plateau Central étudie également la façon de capitaliser sur cet outil interne auprès des clients du Métier Plateau Central. Il est prévu d'ouvrir cet outil à d'autres espèces maïs sans calendrier défini à date.

GAU envirotype :

Il s'agit d'un outil utilisé pour l'évaluation des variétés du programme de sélection Hongrois, pays où les stress climatiques sont très forts (climat continental et irrigation très peu répandue). L'objectif est de coupler les données climatiques et pédologiques, afin de dresser des bilans hydriques de chacune des expérimentations.

Avec cette méthode, il est possible de classer chacun des essais du réseau dans différents scénarios de stress hydrique. Pour le sélectionneur, l'objectif est d'identifier la variété la plus adaptée aux scénarios de stress qui sont les plus représentatifs du marché ciblé. A terme, il conviendrait de faire ce rapprochement avec les scénarios de stress hydrique futurs, en raison des changements climatiques. D'autres stress sont étudiés au-delà de la tolérance à la sécheresse, comme le froid, les hautes températures, les faibles radiations (peu de soleil), le comportement face aux maladies. Pour améliorer la précision de ce type d'étude, d'autres technologies sont également explorées, telles que les pluviomètres connectés, le recours aux drones pour des mesures/notations complexes (ex : volume biomasse, stress hydrique,...).



ACCROITRE LA PART DE VARIÉTÉS TOLÉRANTES À LA SÉCHERESSE

La sécheresse peut être définie comme un déficit hydrique sur une période relativement longue par rapport à une référence. On distingue cependant plusieurs types de sécheresse (Météo France, 2014) :

- La sécheresse météorologique correspond à un déficit prolongé de précipitations ;
- La sécheresse hydrologique se manifeste lorsque les lacs, rivières ou nappes souterraines montrent des niveaux anormalement bas ;
- La sécheresse agricole se caractérise par un déficit en eau des sols superficiels (entre 1 et 2 m de profondeur), suffisant pour altérer le bon développement de la végétation.

Afin d'augmenter la résistance de son système agricole aux périodes de sécheresse, le premier levier sur lequel l'agriculteur peut jouer est le matériel végétal. Le choix des variétés et des espèces cultivées, mais aussi des rotations de cultures permettent d'obtenir un système plus résilient en condition de sécheresse.

Malgré une année 2021 très humide donc peu favorable à la gamme Stressless, la recherche RAGT 2n et l'activité valorisation de RAGT Semences travaillent conjointement pour proposer des variétés plus efficaces à l'eau. Sur l'exercice 2021-2022, une nouvelle approche a été testée sur la culture du maïs basée sur une conduite culturale et une sélection variétale adaptées aux contextes particuliers régionaux identifiés.



Secteur Ouest (coteaux) :

Allonger une rotation courte (Tournesol/blé) en culture sèche



Secteur sud Loire :

Réduire le nombre de passages d'irrigation sur certaines parcelles (économiser l'eau)



Secteur Centre :

Même contexte que le secteur ouest
Introduire la culture de maïs sur des parcelles +/- séchantes et les récolter le + sec possible.

Fort de cette analyse contextuelle et de l'identification des objectifs, des itinéraires techniques appropriés sont mis en place (date et densité de semis, fertilisation, matériel semis-récolte) afin de garantir une culture rentable. Chaque contexte nécessite un choix variétal précis avec une précocité adaptée et une sélection issue d'une expérimentation spécifique. RAGT Semences apporte également des solutions végétales adaptées à des contextes plus contraignants en fertilisation azotée. Au travers de la gamme Fertiless Azote, RAGT Semences identifie des maïs plus efficaces à l'azote et propose des variétés assurant un haut niveau de potentiel en conditions normales de fertilisation azotée et en conditions de fertilisation azotée sous contrainte (jusqu'à - 50 %).

Part (en %) de variétés qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal
Objectif 2022-2023 : 42,6%

2019-2020

36%

2020-2021

37%

2021-2022

44%

Les hypothèses de ventes ont été revues à la baisse pour 2022-2023 du fait du contexte géopolitique actuel et de la baisse des récoltes estimée.



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

| Description du risque

Lors des précédentes DPEF, le risque était centré sur la digitalisation de nos offres clients. Au regard de l'évolution de la stratégie SI (Systèmes d'information) du Groupe RAGT, le risque évolue pour cette DPEF. Nous abordons désormais le plan de transformation numérique des processus du Groupe RAGT. Compte tenu de cette évolution, nous ne disposons pas pour cette 1ère année d'indicateur de performance.

La transformation numérique touche de nos jours tous les secteurs d'activités. Toute entreprise, quelle que soit sa taille et son activité, se retrouve face aux enjeux suivants :

- Optimiser ses processus
- Gagner en réactivité, agilité et performance
- Satisfaire ses parties prenantes
- Améliorer son empreinte environnementale

Les activités du Groupe RAGT sont de plus en plus en demande de solutions logicielles adaptées à leurs besoins et à leurs spécificités sur des marchés en perpétuelle évolution. La gestion des quantités de données générées par les différentes activités alimente également cette réflexion.

Par ailleurs, nous constatons des interconnexions des activités du Groupe sur des dossiers transversaux.

| Notre politique

Nous avons engagé sur l'exercice 2020-2021 une instruction sur la stratégie SI (Systèmes d'Information) et son organisation avec l'accompagnement de Acadys, cabinet d'audit et de conseil en stratégie numérique.

Ces réflexions nous ont amené jusqu'à fin d'année 2021, à livrer un plan de transformation SI/TN (Transformation Numérique), et notre schéma directeur (3 axes stratégiques déclinés en programmes stratégiques) pour un budget de plusieurs millions d'euros.

Notre plan de transformation SI/TN en synthèse :

- Un périmètre de Direction des Systèmes d'Information (DSI) élargi à la Transformation Numérique (DTN). Son rôle : coordonner la transformation numérique du Groupe au travers notamment de son schéma directeur en relation avec les Directions métiers.
- Une DSI réorganisée pour mieux anticiper et répondre aux besoins des métiers :

- Un département infrastructure (réseau, téléphonie, sécurité)
- Un département exploitation et support (hotline, développeurs)
- Un département applications (solutions métier)
- Un accompagnement transverse (sécurité SI, architecture SI)

- Une cellule transformation numérique nouvellement créée:
 - Des Business Relationship Manager (BRM), assurant l'interface entre les métiers et la technologie et pouvant intervenir sur des projets des métiers
 - Des Responsables de programmes stratégiques, assurant le pilotage des programmes inscrits dans le schéma directeur et se composant de plusieurs projets à coordonner

Ci-après 2 illustrations de projets menés sur l'exercice compris l'un dans le programme transformation RH et l'autre dans le programme Plateau Central.

| Nos engagements

TRANSFORMER LE SIRH

Tribu, c'est le nom donné au grand chantier ouvert par le pôle RH, pour doter le Groupe de nouveaux outils, et ainsi répondre plus efficacement aux demandes de ses différents interlocuteurs.

Deux éditeurs ont été retenus à l'issue d'une instruction menée, avec l'aide du cabinet ConvictionsRH. L'un deux pour répondre aux besoins France, en matière de gestion administrative, paie et gestion des temps/activités (Cegedim), et l'autre pour piloter la politique de formation, des salaires, des carrières pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe en France et à l'international (Cegid - Talentsoft).

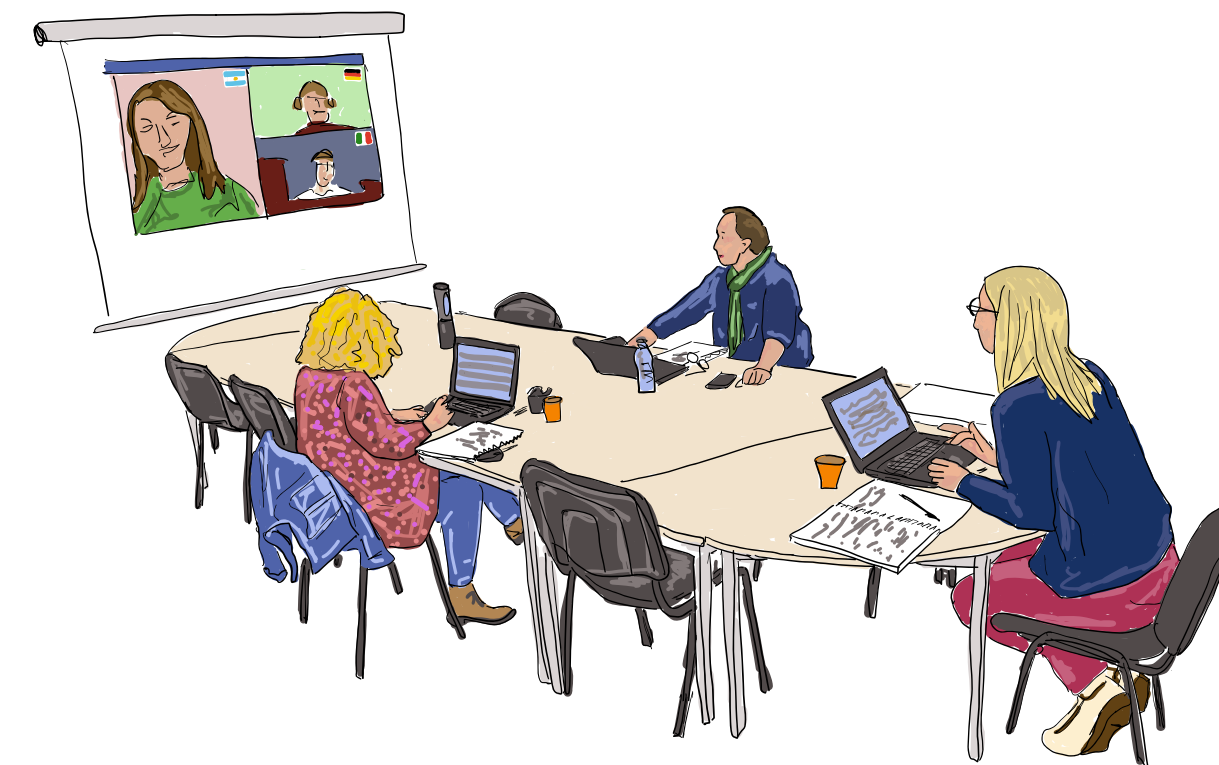
1ère avancée concrète pour le projet Tribu : la bascule sur le nouvel outil de paie à compter de janvier 2022, avec la dématérialisation des bulletins de paie, mais aussi un nouvel outil de gestion des absences à destination des collaborateurs et managers France.

Dès le mois de mars 2022, de nouvelles fonctionnalités ont vu le jour : le core RH. Il s'agit d'une base de données pour l'ensemble des collaborateurs qui concerne autant la France, que les filiales à l'étranger, et qui permet de centraliser de nombreuses informations en temps réel. Cet outil permettra d'harmoniser la gestion RH au niveau du Groupe. Il servira de socle

pour d'autres modules à venir sur le prochain exercice, tel que le module «formation».

Ce projet structurant pour le Groupe, permet de digitaliser un certain nombre de processus RH et d'engager des réflexions sur l'optimisation de ces derniers. A suivre...

TRIBU



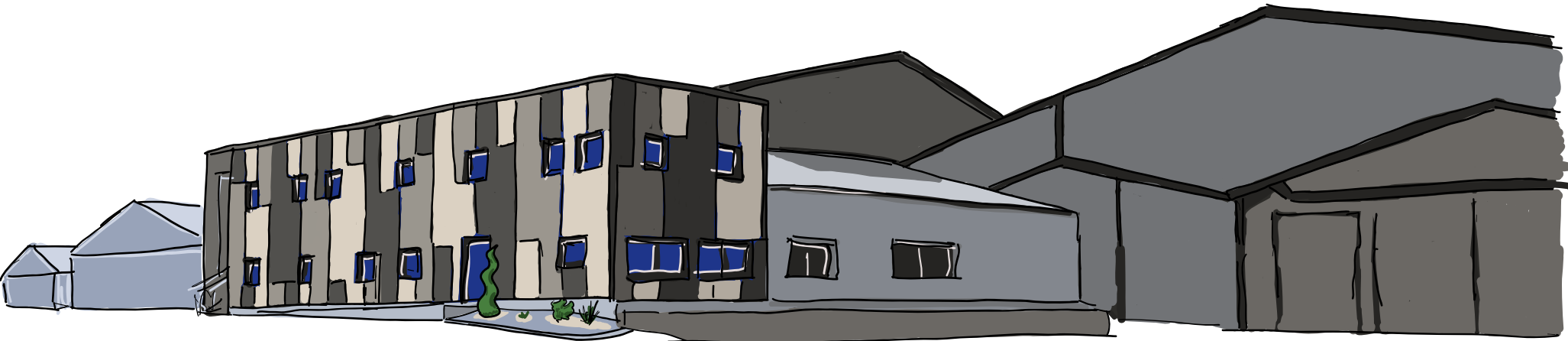
TRANSFORMER L'ERP LOGISTIQUE APPRO ET COMMERCE

Lancé en mai 2020, le projet NILAC (Nouvelle Informatique Logistique Approvisionnement et Commerce) vise à doter le Métier Plateau Central d'un nouvel outil de gestion, destiné à remplacer celui en fonction depuis les années 80. La bascule est prévue en fin d'année 2022.

« Le projet NILAC consiste à installer l'ERP (Enterprise Resource Planning) Kalicéa pour gérer les sociétés RAGT Plateau Central et Terrya. Ce système d'information permet de réaliser l'approvisionnement, le stockage, les commandes, le transport, et la facturation des clients professionnels (hors activité grand public). L'intérêt d'un outil moderne configuré aux spécificités de notre activité, est d'approvisionner près de 10 000 références au plus proche des 7 000 clients à travers nos 40 sites de stockage (plateformes et magasins) sur 6 départements (Aveyron, Tarn, Lozère, Cantal, Tarn et Garonne, Haute-Garonne), avec un minimum de niveau de stockage et de coût logistique (transport).

Cet ERP doit permettre également de gérer les contingents (en semences par exemple) et donner la possibilité au client de se positionner sur un prix avec un contrat d'achat (marché des fertilisants très inflationniste). 250 personnes vont utiliser ce système d'information (vendeurs magasin, commerciaux, magasiniers, acheteurs et approvisionneurs, logisticiens, contrôleurs de gestion et comptables), ils sont formés par les 18 utilisateurs clés qui se sont investis depuis 18 mois aux côtés de la DSI/TN et de l'éditeur, dans la description des process et le paramétrage de ce système d'information, pour un coût total de 1.5 M€.

Bertrand Malaval, Directeur administratif et financier du Métier Plateau Central



ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Description du risque

Il est nécessaire de se tenir informé des projets réglementaires et de leur évolution, afin d'adapter en amont les produits, services, processus et installations de l'entreprise. Cela permet également de saisir l'ensemble des opportunités associées (ouverture de marchés par exemple). Une mauvaise connaissance des exigences réglementaires ou un manque d'anticipation pourraient nuire à la santé financière de l'entreprise (perte de nos agréments et impacts sur les activités, mise en conformité coûteuse, sanction réglementaire, manque de compétitivité...). Pour finir, anticiper les évolutions réglementaires, c'est également alimenter la stratégie de l'entreprise et donc gagner en agilité et en performance.

Notre politique

RAGT va renforcer sa vocation d'apporteur de solutions au bénéfice des agriculteurs. Nous les aiderons aussi à maîtriser les enjeux réglementaires auxquels ils sont confrontés. A ce titre, le Groupe RAGT opte pour un engagement interprofessionnel fort (Union Française des Semenciers pour le Métier RAGT Semences, Fédération du Négoce Agricole et Syndicat National de l'Industrie de la nutrition Animale pour le Métier RAGT Plateau Central...), permettant d'une part de se tenir informé des évolutions, d'effectuer un benchmark sectoriel, mais aussi de trouver des solutions communes aux difficultés rencontrées. Les collaborateurs du Groupe RAGT sont conscients de l'importance d'une veille active dans leurs domaines d'expertise, mais également de l'importance de participer aux différentes organisations professionnelles.

En interne, des référents ont été identifiés au sein des différents sites et activités du Groupe RAGT. Ils ont notamment en charge la veille réglementaire, l'évaluation de la conformité réglementaire et le maintien en conformité des activités et des installations.

Nos engagements

ANTICIPER L'ÉVOLUTION SUR LE REPORTING RSE

L'équipe projet RSE du Groupe RAGT suit de près les évolutions réglementaires à venir sur le reporting extra-financier. Une nouvelle directive européenne appelée « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD), vise à remplacer la directive 2014/95/UE sur les informations non financières dite « Non Financial Reporting Directive » (NFRD) à partir du 1er janvier 2024. Ces évolutions devraient concerner notre DPEF 2024-2025.

Parmi les principaux changements, nous retrouvons :

- Le principe de double matérialité. C'est-à-dire la fusion des risques financiers et extra-financier lors du travail de hiérarchisation des risques. Les performances économiques, sociales, environnementales et sociétales sont indissociables. Nous devrions retrouver un rapport dit « intégré » en lieu et place du rapport de gestion et de la DPEF en annexe de ce dernier ;
- Des indicateurs standardisés au niveau européen ;

- La prise en compte au sein du reporting, des facteurs de durabilité/critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Afin d'anticiper au mieux ces futures évolutions, nous échangeons régulièrement avec notre Organisme Tiers Indépendant (OTI), le Cabinet de Saint Front, en charge de l'audit annuel de notre DPEF.

Nous prévoyons une mise à jour de notre matrice de matérialité pour la DPEF 2022-2023 pour tenir compte des axes stratégiques définis par le Comité de Direction Groupe, mais aussi pour prise en compte d'enjeux RSE émergents. La refonte de notre matrice de matérialité devrait être réalisée pour la DPEF 2024-2025 (double matérialité), avec la prise en compte de changements apportés par la CSRD dès la DPEF 2023-2024 par anticipation.

% de l'effectif Groupe RAGT périmètre France, participant à au moins une organisation professionnelle ou interprofessionnelle parmi les 72 identifiées
Objectif 2022-2023 : % ≥ à l'année civile 2021





AGIR ET ENTREPRENDRE POUR AMÉLIORER NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

| Description du risque

La biodiversité constitue la base de toutes les formes d'agriculture.

Au-delà des attentes des associations, riverains et des collectivités locales de plus en plus accentuées, la disparition d'écosystèmes pourrait entraîner une baisse des récoltes (perte de rendements et de qualité), et plus globalement amener les productions agricoles à des impasses techniques très préjudiciables sur le long terme.

Il s'agit ici de préservation des sols, des insectes pollinisateurs, de lutte contre les adventices, pour la protection des cultures ; mais il est également question de préservation de la biodiversité végétale cultivée, principale ressource pour le sélectionneur, et indispensable au progrès génétique.

| Notre politique

Concernant la préservation des sols et de la biodiversité, le Groupe RAGT promeut le développement de l'agriculture de conservation et le recours à des solutions alternatives aux produits phytosanitaires (Cf. « Innover et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires »).

Le Groupe RAGT agit également pour la préservation des insectes pollinisateurs, indispensables à la pollinisation des cultures, facteur clés de production (Cf. « Optimiser les productions végétales en favorisant la pollinisation »).

Enfin, RAGT Semences, en tant que semencier est particulièrement attentif à la sauvegarde de la biodiversité végétale cultivée. De par la nature de ses activités, RAGT 2n, branche recherche de RAGT Semences, participe à la sauvegarde de la diversité génétique de plus de 40 espèces de grandes cultures.



INNOVER ET PROMOUVOIR DES SOLUTIONS D'ÉCONOMIES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Le Groupe RAGT est engagé dans la recherche de solutions (hors produits de protection des plantes) permettant de répondre aux objectifs Ecophyto (règlement sur l'utilisation durable des pesticides pour limiter le recours aux produits phytosanitaires). Une réelle synergie entre le Métier Plateau Central et le Métier Semences permet d'apporter des réponses concrètes à cet enjeu sociétal et environnemental au travers de différents leviers et champs d'actions :

- Les biostimulants et les biocontrôles
- Les outils d'aide à la décision
- Le conseil (hors produits de protection des plantes), la formation, la certification
- L'agroéquipement, le stockage
- Les variétés résistantes aux bio-agresseurs
- Les pratiques culturales

Une nouvelle réglementation est venue conforter le dispositif CEPP (Certificat d'Economies aux Produits Phytosanitaires), qui, depuis 2016, oblige les distributeurs à promouvoir ou à mettre en œuvre auprès des utilisateurs professionnels des actions destinées à réduire l'utilisation, les risques et les impacts de ces produits. Effective depuis le 1er janvier 2021, la séparation de la vente et du conseil a pour objectif de garantir l'indépendance du conseil délivré aux agriculteurs et ainsi de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. La mise en place de cette réglementation amène une obligation de moyens mais aussi la nécessité pour les distributeurs de participer au développement et à la promotion des fiches actions CEPP. Pour asseoir cet objectif, chaque entreprise doit nommer un référent CEPP. Au sein du Métier RAGT Plateau Central, c'est Pascal Pringault, directeur commercial qui assure cette mission. Les techniciens commerciaux de RAGT Plateau Central,

Terrya, promeuvent ces fiches actions «CEPP» et, au travers du service CID (Conseil Innovation et Développement) les agriculteurs sont accompagnés via, des actions de conseil (hors produits de protection des plantes) et de formation telles que « Maîtriser la qualité de pulvérisation pour réduire l'impact des produits phytosanitaires » et « Faire évoluer les changements de pratique sur son exploitation pour répondre aux exigences de la HVE ».

RAGT Semences a un rôle prépondérant dans l'atteinte des objectifs fixés par le législateur. Sur l'exercice 2021-2022, RAGT Semences a ajouté des variétés à des fiches actions existantes (10 couverts végétaux en culture annuelle, 3 couverts en cultures pérennes, vignes et arbres, 8 nouvelles références GreenPack : package de colza + plantes compagnes du colza + piège à méligèthes, 1 nouvelle référence en plantes compagnes du colza, 9 en blé tendre avec une résistance aux bioagresseurs et à la verse). Dans un nouvel arrêté paru en 2021, la fiche action standardisée du dispositif CEPP « variétés à résistance partielle au virus TuYV » comporte désormais 59 variétés qualifiées à résistance partielle au virus TuYV. L'action vise à limiter les traitements insecticides contre le puceron vert du pêcher, vecteur du virus responsable de la jaunisse du navet Turnip Yellow Virus (TuYV) sur le colza. Parmi ces variétés, 6 sont des variétés RAGT Semences (Cadran, Coogan, Picasso, Tempo, Matisse, RGT Paradizze) et nous sommes en attente d'un retour supplémentaire pour la variété RGT Ozzone fin 2022.

En parallèle, RAGT semences a entrepris le dépôt de 3 nouvelles fiches actions CEPP :

- S'affranchir d'un traitement de semences anti-mildiou grâce à des variétés de tournesol résistantes au mildiou
- S'affranchir d'un insecticide contre le taupin en culture de maïs grâce à une stratégie de plantes appâts à base de maïs
- Utiliser une variété de blé tendre d'hiver résistante à la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge) pour limiter l'usage de traitements insecticides

Ces fiches n'ont pas trouvé la validation de la commission CEPP en première lecture.

Celles concernant le maïs appâts taupins et le tournesol résistant au mildiou seront déposées à nouveau courant octobre 2022.

Part (en %) du nombre de CEPP obtenus au regard de l'objectif du législateur à horizon 2021

Objectif 2022-2023 : 18,5%

La baisse de l'objectif est liée à une augmentation du nombre de CEPP à atteindre en 2022, sans qu'il n'y est plus de solutions à disposition proposées par RAGT en terme de nouvelles fiches actions.

2019	2020	2021
11,7%	20,3%	22,3%

OPTIMISER LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN FAVORISANT LA POLLINISATION

Bee RAGT, c'est le nom donné à notre programme collaboratif, chargé d'initier, fédérer, et piloter tous les projets permettant de capitaliser sur la pollinisation.

Sur l'exercice 2021-2022, Bee RAGT s'est attaché à la structuration d'une filière miel locale sur les départements de l'Aveyron et du Tarn.

C'est ainsi que la charte « Nos miels d'ici » a vu le jour. L'objectif premier est d'introduire des ruchers dans les cultures et ainsi favoriser le dialogue entre agriculteurs et apiculteurs.

Comment elle se concrétise ?

- Pour RAGT : c'est d'abord de mettre en relation des agriculteurs de notre réseau avec des apiculteurs partenaires
- Pour l'agriculteur : c'est de mettre à disposition des parcelles et d'adopter les bonnes pratiques agricoles énon-

cées dans la charte, afin de ne pas perturber l'activité des ruches

- Pour l'apiculteur : c'est d'assurer principalement un suivi de ces ruches

A partir de quels constats ?

- Agriculteur : la pollinisation est un facteur clé de production peu ou pas assez exploité, d'autant plus qu'habituellement la mise en place d'une ruche reste un coût supplémentaire
- Apiculteurs : leurs difficultés à trouver des emplacements pour leurs ruches

En quoi notre charte peut s'apparenter à la structuration d'une filière durable ?

- Economique : favoriser un meilleur rendement des productions végétales et une qualité constante des cultures
- Sociétal : consommer du miel local issu d'une agriculture plus responsable
- Environnemental : préserver les insectes pollinisateurs et contribuer au maintien de la biodiversité

Le lancement de la filière est prévu sur l'exercice prochain, principalement sur les cultures tournesol et colza.

Au travers de Bee RAGT, nous engageons aussi d'autres projets permettant d'accompagner nos collaborateurs et les agriculteurs sur des thématiques en lien avec les insectes pollinisateurs, tels que des ouvertures de ruches ou bien des expérimentations en production de semences.



MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

| Description du risque

Maîtriser ses consommations énergétiques (électricité, gaz, carburant) et avoir recours aux énergies renouvelables, revient à :

- Assurer la poursuite des activités en période de crise énergétique
- Réduire ses coûts d'exploitations, de transports
- Contribuer à l'échelle nationale et mondiale aux objectifs de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Gagner en efficacité énergétique et en compétitivité
- Améliorer l'image de l'entreprise (image plus vertueuse) et satisfaire les attentes des parties prenantes
- Respecter ses quotas carbone
- Lutter contre l'épuisement des ressources naturelles

Ce panel de menaces et opportunités démontre l'importance d'apporter une attention toute particulière à ses consommations énergétiques.

| Notre politique

Les enjeux énergétiques sont prépondérants dans nos activités et les actualités récentes ont engendré des conséquences majeures dans le secteur.

Au vu des répercussions sur nos charges de production en début d'année 2022, le Comité de Direction Groupe qui s'est tenu le 9 mars 2022 a décidé de constituer un **groupe de travail énergie transversal aux différents métiers de RAGT**.

L'objectif premier est de recenser et évaluer les différents contrats d'approvisionnement en gaz naturel, gaz propane, électricité et biomasse qui alimentent nos activités. L'étape suivante a pour but d'étudier les voies d'optimisation de ces approvisionnements et leur diversification, y compris en énergies renouvelables (photovoltaïque...).

Un chef de projet a été nommé et désigné et reporte mensuellement au Comité de Direction Groupe l'avancement des travaux. Les grandes orientations pourront être précisées au sein de la DPEF 2022-2023.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du reporting environnemental mis en œuvre pour la 4ème année de suite, venant renforcer le pilotage des consommations énergétiques et la gestion des déchets pour l'ensemble des établissements France du Groupe.

Par ailleurs, **RAGT s'engage à rechercher continuellement tous les procédés et actions permettant de réduire ses consommations.**

Enfin, **RAGT Energie, filiale du Groupe poursuit sa vision : participer à la transition énergétique territoriale via la valorisation de sous-produits agricoles** – Cf. engagement ci-après.



Consommation annuelle en électricité (en MWh) des sites industriels français du Groupe RAGT par tonne de produits finis (représentant en moyenne 75% de la consommation annuelle des sites France du Groupe)

2019	2020	2021
76 MWh	73 MWh	79 MWh

Nouvel indicateur, l'objectif sera fixé pour la DPEF 2022-2023

| Nos engagements

S'INSCRIRE DANS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE PAR LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE LA BIOMASSE

La biomasse est définie comme l'ensemble des matières organiques directement issues du vivant, accessibles sur une base renouvelable et durable : cultures dédiées, co-produits et résidus de cultures ainsi que résidus de diverses activités (papeteries, scieries, fraction organique des déchets industriels, ménagers et agricoles...). RAGT Energie a été créée dans le but de valoriser les sous-produits des végétaux. C'est ainsi qu'a été conçu « Calys », un granulé combustible qui répond aux enjeux de la transition énergétique.

Réseau de chaleur de Paris - La Défense

Vers un chauffage moins gourmand en énergie fossile, tel était l'objectif du concessionnaire Enertherm, en charge du chauffage et de la climatisation d'une grande partie du quartier d'affaires de la Défense dans les Hauts-de-Seine. Jusqu'ici alimenté au fioul, Idex La Défense a identifié la solution des agropellets Calys pour baisser considérablement l'impact énergétique du quartier. Fabriqués à partir de matières premières d'origine agricole (déchets verts, paille de colza ou maïs, miscanthus, coque de noix, noyaux d'olives, sarments de vignes), ce combustible a de nombreux atouts :

- Réduction de l'empreinte carbone : nous recherchons à ce que les résidus agricoles soient récoltés dans un rayon restreint autour de la centrale puis acheminés par train.
- Contribution au développement du territoire : les cendres issues de la combustion seront valorisées localement au moyen de plans d'épandage pour fertiliser les sols.
- Catalyseur de l'économie locale : création d'emplois pour la récolte, le conditionnement et l'acheminement des agropellets.

Les travaux de conversion des chaudières ont déjà commencé et le début d'exploitation est prévu pour l'automne 2022. Matthieu Campargue, directeur de RAGT Energie est présent

sur site chaque semaine pour suivre l'avancée des travaux.

Autres projets

GESTION DES DÉCHETS

| Description du risque

La préservation des ressources naturelles, menacées par les activités humaines, est indispensable au maintien de nos activités.

Il apparaît nécessaire de rompre avec le modèle linéaire des activités économiques (extraire, fabriquer, consommer, jeter) en passant par des pratiques d'économie circulaire pour limiter la consommation et le gaspillage de ressources (matières premières, eau, énergie).

Agir pour une gestion durable des ressources et réduire sa production de déchets, permet à la fois de :

- Réduire ses coûts de traitement des déchets
- Lutter contre le gaspillage
- Contribuer à la disponibilité des ressources dans le temps, pour la pérennité de nos activités, et pour permettre aux générations futures de répondre à leurs besoins

Enfin, il s'agit également d'une opportunité de marché pour RAGT Energie.

Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile
Objectif 2022-2023 : maintenir une part faible de déchets dangereux

2019	2020	2021
3%	5%	4%

| Notre politique

La politique du Groupe RAGT se traduit par trois axes :

1. **Mettre en œuvre une gestion responsable des déchets ayant pour objectifs, de maintenir une part faible de déchets dangereux et d'accroître le taux de valorisation de la totalité des déchets produits (cf. indicateurs).**
2. Être proactif dans l'accompagnement de nos différentes parties prenantes quant à leur gestion des déchets (exemple d'actions : filière ADIVALOR, cf. DPEF 2019-2020).
3. S'inscrire dans une démarche d'économie circulaire en valorisant les ressources de nos territoires et de nos activités (exemple d'actions : projets RAGT Energie, cf. page précédente).

Les actions développées dans les précédentes DPEF sont toujours d'actualité et sont poursuivies. Les référents Santé, Sécurité, Environnement restent mobilisés pour animer sur le terrain la politique du Groupe et ainsi améliorer nos performances.

Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile
Objectif 2022-2023 : accroître le taux de valorisation de la totalité des déchets produits

2019	2020	2021
95%	94%	97%



PROTECTION DES MILIEUX

| Description du risque

Nos activités, comme toute activité humaine, génèrent des rejets. Le risque principal est que ces rejets entraînent une pollution des milieux : air, eau, sol et sous-sol ; pollutions pouvant avoir des effets sur la santé, et de manière générale sur tout être vivant en interaction avec ces milieux (faune, flore).

La préservation de ces milieux est donc un enjeu fort pour permettre aux générations actuelles et futures de répondre à leurs besoins.

La pollution des milieux peut également trouver son origine dans des catastrophes industrielles (incendie, explosion, déversement accidentel de produits dangereux...), comme cela a été le cas lors de la catastrophe Seveso qui s'est produite en 1976 dans le nord de l'Italie.

Un risque industriel avéré générant une pollution caractérisée peut grandement impacter l'entreprise :

- Atteinte à la santé et/ou à la sécurité des salariés et des riverains
- Installations à l'arrêt
- Mise en demeure par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

- Coûts de réparation (« pollueur payeur ») et de remise en état des installations
- Pollution relayée par l'opinion publique et les médias : impact sur l'image de l'entreprise
- Politique des parties prenantes (actionnaires)...

La lutte contre le réchauffement climatique est devenue une priorité pour la planète : à l'échelle mondiale, la Cop 21 a mis en évidence l'urgence d'agir. De nombreux Etats se sont ainsi engagés afin de limiter le réchauffement à +1,5°C. Face à ce défi, l'agriculture, aussi particulièrement affectée par les changements climatiques, a un rôle à jouer. La France a défini une Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) pour la mise en œuvre d'une économie bas-carbone, en fixant notamment une neutralité carbone pour 2050. Dans ce cadre, l'agriculture peut contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques de la SNBC, notamment par son potentiel de séquestration de carbone dans les sols agricoles.



| Notre politique

L'objectif du Groupe est en premier lieu la conformité réglementaire, et plus spécifiquement le respect de l'ensemble des exigences réglementaires applicables à nos ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Cette politique se traduit par une organisation spécifique, animée par des référents, en charge de la veille réglementaire, de l'auto surveillance des rejets, de la maîtrise opérationnelle, de la prévention des situations d'urgence, ainsi que des relations avec les parties prenantes (DREAL, associations, riverains...). **Le Groupe fournit les moyens nécessaires pour que chaque direction d'activité puisse prévenir et réduire les différentes formes de pollution.**

RAGT a la volonté de construire et mettre en œuvre une stratégie « bas carbone ». Les deux principaux métiers du Groupe travaillent en synergie, notamment sur un 1^{er} levier identifié : les cultures intermédiaires multi-services.

Enfin, concernant les transports, RAGT poursuit ses actions pour réduire l'empreinte environnementale de ses approvisionnements (émissions de GES), notamment en privilégiant l'origine France.

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE BAS CARBONE

Les cultures intermédiaires multi-services

Parmi les leviers agricoles à « fort potentiel de stockage de carbone » on retrouve les cultures intermédiaires multi-services qui ne sont pas destinées à être récoltées ni consommées, mais qui permettent de ne pas laisser le sol à nu entre deux cultures. RAGT Semences sélectionne depuis plusieurs années des variétés et des mélanges répondant à ces objectifs. L'installation de prairies temporaires pour des durées de trois à cinq ans permet aussi d'augmenter considérablement les stocks de carbone dans les sols. En France, les prairies représentent la plus grande surface en termes de cultures, 2 fois plus que le blé, 4 fois plus que le maïs, soit 12 M d'hectares. RAGT est la 1^{ère} génétique française en prairie avec un pool d'espèces très large et dispose de 4 stations de recherche spécialisées en fourragères avec 20 personnes dédiées à la recherche.

Le partenariat entre RAGT et le syndicat JA

RAGT s'associe à d'autres acteurs du monde agricole pour penser et initier des actions en réponse à la Stratégie Nationale Bas-Carbone. En décembre 2021, RAGT et le syndicat Jeunes Agriculteurs (JA) ont renouvelé leur partenariat. De nouveaux objectifs et engagements sont portés dans cette deuxième convention avec notamment une importance donnée au dossier bas carbone. Ainsi, sur l'exercice 2021-2022, un groupe de réflexion et de travail bas carbone JA/RAGT s'est constitué afin d'échanger sur les leviers techniques et pratiques pour développer des solutions vertueuses qui visent à diminuer les émissions de GES et renforcer le stockage du carbone dans les sols.

La collaboration avec Bayer

RAGT participe également au programme Ag4Climate, piloté par Bayer. Ce programme agricole a pour objectif d'aider l'aval de la chaîne de valeur (par exemple transformateurs, collecteurs) à atteindre leur engagement de neutralité carbone, grâce aux achats crédits carbone vérifiés d'agriculteurs qui mettent en œuvre des pratiques respectueuses. RAGT intervient en tant que support technique sur les Cultures Intermédiaires Multi-Services (CIMS). L'objectif de ce projet à horizon 2021 – 2023 est d'améliorer le contrôle des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture (évitement / séquestration). Ce projet est articulé autour de 2 axes de travail :

- Le développement de l'utilisation des CIMS dans les rotations pour :
 - Améliorer la séquestration du carbone organique du sol
 - Développer des co-bénéfices pour l'agriculteur (santé des sols, biodiversité,...)
- La collecte de données numériques de captation de carbone sur des fermes pilotes de Bayer dans 5 pays.

RAGT apporte l'expertise technique (protocoles d'essai, recommandations,...) et fournit des mélanges de CIMS pour le projet via la filiale Joordens. En complément, RAGT et Bayer développent un outil digital d'aide à la décision (OAD), « Create-Cover », pour optimiser la rotation et profiter de tous les bénéfices des couverts végétaux.



S'APPROVISIONNER MAJORITAIREMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES D'ORIGINE FRANCE

« Le Proxiscore est utilisé sur toute la gamme d'aliments vrac. C'est un véritable argument commercial pour se démarquer de la concurrence. Il répond aux attentes sociétales actuelles, aux besoins des clients agriculteurs qui veulent des produits avec une empreinte environnementale la plus faible possible. La démarche s'inscrit dans la politique de RAGT d'être apporteur de solutions pour relever les défis de demain. Néanmoins, la crise actuelle est venue perturber le potentiel argument commercial du Proxiscore ; cela se confirme également sur les ventes bio. D'autres sujets tels que l'extrusion, le plan protéines sont à l'étude chez RAGT pour répondre à ces enjeux de demain. »

Anthony Censi, Chef de marché expert RAGT Plateau Central



Part (en %) de chaque score sur la totalité des aliments fabriqués par Prodial et commercialisés par RAGT Sanders

[aliments achetés puis commercialisés exclus, au même titre que les aliments fabriqués par Promash]

Objectif 2022-2023 : Maintenir l'évaluation du proxiscore sur les aliments fabriqués par Prodial et commercialisés par RAGT Sanders



La méthode de calcul

Toutes les matières premières ont une note :

Occitanie et régions limitrophes	Française (+ pays limitrophes)	Importée, transformée en France	Importée d'Europe	Importée reste du monde
100	80	60	40	20

La formulation donne une note moyenne à l'aliment



Aucun surcoût sur l'aliment.

Le client choisit en connaissance de cause.



PROTÉGER NOS COLLABORATEURS ET DÉVELOPPER LEURS COMPÉTENCES

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

| Description du risque

L'engagement et la mobilisation des collaborateurs du Groupe RAGT sont indispensables à la réussite de nos activités. Il est de notre responsabilité que cette mobilisation se réalise en préservant leur santé et leur sécurité et dans de bonnes conditions de travail. Cet engagement de protection des collaborateurs est renforcé par un contexte réglementaire exigeant. Les enjeux éthiques, économiques (cotisations accidents de travail / maladies professionnelles, absentéisme), réglementaires et sociaux (climat social, conditions de travail : motivation, productivité, qualité, turn-over, fidélisation des collaborateurs) peuvent affecter le bon fonctionnement et la réussite des activités du Groupe RAGT.

| Notre politique

Au printemps 2019, le Directoire formalisait la toute 1ère politique santé et sécurité du Groupe RAGT à horizon 2019 – 2022. Cette politique déployée au cours des 3 derniers exercices, nous a permis de retravailler un certain nombre de fondamentaux, mais surtout de faciliter la synergie entre les différents métiers du Groupe au travers d'une feuille de route commune, et du mode projet.

L'objectif du Groupe reste le même : la réduction de la fréquence et de la gravité des accidents, mesurées via les deux indicateurs de performance ci-contre.

Cette politique à ambition internationale, se décline en France depuis début 2022, au travers d'un Programme de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail, dit PAPRI Pact.

Sur l'exercice, les grands projets transversaux ont porté sur :

- La revue de la comitologie/animation santé et sécurité à tous les niveaux (Groupe, métiers, activités, sites)
- Le renforcement de l'accueil sécurité pour les nouveaux embauchés
- La construction d'un outil « diagnostic sécurité » permettant d'évaluer périodiquement le niveau de conformité réglementaire des activités du Groupe
- Le renforcement du pilotage des documents uniques d'évaluation des risques professionnels
- La prévention des interventions en espace confiné
- La prévention des risques routiers

Depuis janvier 2022, une nouvelle instance transversale de pilotage du PAPRI Pact et de suivi de son déploiement au sein des métiers, a vu le jour : le comité de pilotage (COPIL) santé et sécurité Groupe. Ce COPIL réunit trimestriellement les référents santé sécurité métiers et Groupe (pôle RH).

Enfin, sur le 1er semestre 2022, une revue de direction santé et sécurité a été tenue en Comité de Direction Groupe, pour dresser un bilan du chemin parcouru ces trois dernières années et de notre niveau de maturité actuel. De nouvelles orientations ont été définies pour les exercices 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, qui pourront être précisées au sein de notre prochaine DPEF.

Un nouveau cap est fixé à fin juin 2025 : « bâtir un système de management Groupe dit préventif, en relançant une approche proactive de gestion des risques ».

Taux de Fréquence (TF) (nombre d'accidents de travail avec arrêt * 1 000 000) / nombre d'heures travaillées

Objectif 2022-2023 : tendance baissière

2019	2020	2021
18,3	9,0	17,9

Taux de Gravité (TG) (nombre de jours d'arrêt de travail * 1 000) / Nombre d'heures travaillées

Objectif à fin 2022 : TG ≤ 0,30

2019	2020	2021
0,30	0,33	0,48

INVESTIR ET AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La filiale espagnole de RAGT Semences, RAGT Iberica, s'est dotée sur l'exercice 2021-2022, d'une nouvelle usine de 8 380 m² de bâtiments, située à quelques kilomètres de Palencia. Le démarrage est intervenu en juin 2022. Avec une capacité de 10 000 tonnes (blé, blé dur, orge, avoine, seigle, triticales, vesces, pois), RAGT Iberica va pouvoir réaliser avec ce nouvel outil près de 90% de ses fabrications.

 <https://www.youtube.com/watch?v=BdVZvdqloBU>

Le service HSE (Hygiène Sécurité Environnement) France de l'activité « opérations et qualité » s'est également mobilisé sur ce projet, et s'est déplacé à Palencia pour apporter son expertise. Avec le recul, on peut considérer que le pari de bâtir une nouvelle usine en moins de 2 ans était ambitieux. Et pourtant, en dépit de la crise du Covid-19, le challenge a été réalisé.

Chaque année, RAGT investit pour améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des collaborateurs. Pour les prochains exercices, un chantier de taille attend l'usine des Molières, principale usine de fabrication de semences en France : le sprinklage d'une partie du site (sécurité des biens et des personnes, risque industriel, pérennité de l'exploitation).



PRÉVENIR LES RISQUES ROUTIERS

Nous avons présenté dans les grandes lignes le Programme de Prévention des Risques Routiers (PPRR) du Groupe RAGT au sein de la DPEF 2020-2021. Une réunion de lancement de notre PPRR s'est tenue en avril 2022, co animée par le pôle RH – santé et sécurité et le pôle juridique et assurances, au cours de laquelle étaient conviés les Directions commerciales, les gestionnaires de la flotte RAGT et les référents santé et sécurité. Ce moment d'échanges a été l'occasion de partager :

- Les objectifs du PPRR :
 - Réduire l'accidentologie et la sinistralité
 - Renforcer la prévention pour éviter tout accident routier corporel grave
- La boîte à outils interne, constituée à la clôture de l'exercice :
 - D'un reporting périodique sur les accidents et sinistres routiers internes
 - D'une offre de formation (stages Centaure dispensés par l'assureur Groupama)
 - D'une documentation sur les processus de gestion des sinistres et des accidents routiers à RAGT
 - D'un outil/formulaire pour la réalisation d'une campagne annuelle d'audit des véhicules

Basée sur une alternance théorie et pratique, la formation Centaure aborde en détail l'ensemble des concepts prévention à appliquer au quotidien pour limiter les risques (comportement, véhicule, environnement, organisation et réglementation). Les stagiaires apprennent notamment au travers d'une mise en pratique en conditions réelles, à maîtriser leur véhicule avec perte d'adhérence, à effectuer un freinage d'urgence, à réaliser des manœuvres d'évitement... Le stagiaire suit la for-

mation avec son propre véhicule bénéficiant ainsi de plusieurs points de contrôle.

Cette formation est prévue au plan de développement des compétences 2022 pour une cinquantaine d'itinérants. Les sessions vont se poursuivre en 2023, en priorité en faveur des forces commerciales du Groupe RAGT, personnel le plus exposé aux risques routiers. Un guide « sécurité routière » RAGT est également en préparation.

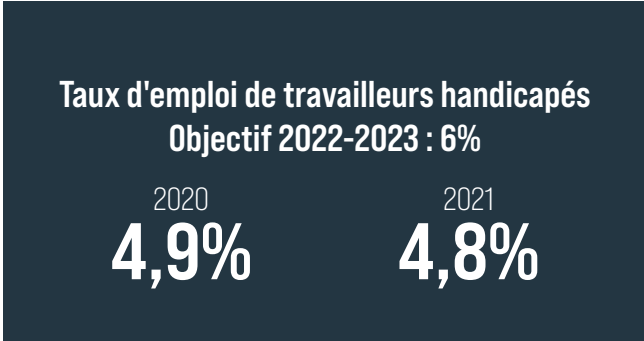


FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Dans la continuité de la campagne « emploi et handicap », menée en 2020, présentée au sein de la DPEF 2020-2021, nous avons réalisé sur l'exercice un « diagnostic action » avec l'aide de l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées). Ce diagnostic avait pour objectif de nous aider à identifier les leviers d'amélioration, tant sur l'emploi direct de travailleurs handicapés, que sur l'emploi indirect avec le secteur protégé. C'est chose faite, sur la base de la restitution du cabinet Ergotec, missionné par l'AGEFIPH, nous avons travaillé un plan d'actions à court, moyen et long terme. Plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- L'insertion professionnelle de travailleurs handicapés
 - Communiquer davantage en externe sur la politique inclusive de RAGT
 - Renforcer notre partenariat avec Cap emploi
- Le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
 - Poursuivre les aménagements de poste en lien avec la médecine du travail
 - Inciter les collaborateurs à aborder le sujet en entretien annuel
- L'accompagnement des salariés dans la reconnaissance de leur handicap
 - Faciliter les démarches administratives
 - Renouveler périodiquement la campagne « emploi et handicap » et les actions de sensibilisation sur la RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé)
- Le développement de la sous-traitance avec le secteur protégé.

Nous prévoyons de déployer ce plan d'actions sur les prochains exercices, et à terme atteindre notre objectif d'emploi de travailleurs handicapés, fixé à 6%.



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

| Description du risque

Le savoir-faire, le professionnalisme, la rigueur, l'audace et l'authenticité que chacun apporte au quotidien au sein du Groupe RAGT, doivent être développés et mis en valeur. Ne pas agir sur le maintien et le développement des compétences exposerait le Groupe, au-delà des questions réglementaires, à une perte des savoirs entraînant une baisse de l'innovation, de la productivité, une dégradation de la qualité de nos produits et services. Développer les compétences des collaborateurs, c'est se donner les chances d'atteindre les objectifs de l'entreprise, c'est aussi être attractif pour de nouveaux talents et créer de nouveaux emplois dans des secteurs d'activités divers et pour certains pointus. Il est également important de surveiller le poids des formations réglementaires, qui peuvent limiter la part des formations métiers. Enfin, la fidélisation de notre personnel et le sentiment d'appartenance au Groupe et à son identité représentent un enjeu majeur.

| Notre politique

Le Directoire s'engage à former son personnel, maintenir et accroître les compétences de l'ensemble des collaborateurs, dans un contexte réglementaire plus prononcé et d'internationalisation avancée de ses activités. Aussi, pour répondre à ces enjeux humains, le Groupe RAGT a décidé de se doter d'un nouvel SIRH performant et ciblé : Cf. « Développer les compétences métiers de nos collaborateurs ». Avec l'appui du pôle RH – formation, un plan de développement des compétences est établi chaque année à partir des besoins

exprimés lors d'entretiens réalisés auprès des managers et de leurs équipes. Ainsi, sont identifiés les besoins spécifiques des métiers et ceux en lien avec les exigences réglementaires applicables. Une enveloppe d'environ 1 million d'euros est allouée chaque année pour atteindre nos objectifs. RAGT se veut apporteur de solutions au service de toutes les agricultures. Pour réaliser cette mission qu'il s'est confiée, le Groupe doit se doter de nouvelles compétences, via l'embauche de collaborateurs, via l'accueil de toujours plus d'alternants mais également par la mobilité interne pour que chacune et chacun continue à écrire son histoire professionnelle au sein du Groupe RAGT (Cf. « Accueillir toujours plus d'alternants » et « Permettre l'accès à la mobilité professionnelle »).

Notre cadre de référence, prévoit également que : « Le facteur humain constitue un élément essentiel du projet de RAGT, le logo de la société illustre d'ailleurs bien cette préoccupation. (...) Le facteur humain sera également toujours mis en avant dans les projets d'évolution de l'entreprise comme dans sa vie quotidienne. Ainsi l'emploi du personnel permanent sera une préoccupation majeure dans tout projet de l'entreprise. »
La fidélisation des collaborateurs est quant à elle cultivée au quotidien avec les valeurs du Groupe (Cf. page 6).



Part (en %) de CDI sur l'effectif équivalent temps plein moyen annuel de l'UES RAGT
Objectif 2022-2023 : % ≥ à l'année civile 2021



Le recours au travail temporaire est fréquent du fait de la nature très saisonnière de l'activité du Groupe RAGT.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES MÉTIERS DE NOS COLLABORATEURS

Le développement des compétences métiers de nos collaborateurs passe par un outil SIRH performant. Lancé au printemps 2021, le projet nommé Tribu vise à doter le Groupe RAGT de moyens RH plus adaptés pour permettre de répondre à nos enjeux et aux différentes demandes des interlocuteurs (managers, contrôleurs de gestion, commissaires aux comptes, etc.). L'un des premiers modules du Core RH a avoir été déployé sur l'exercice 2021-2022 est le module formation. Les managers des différents métiers de RAGT peuvent désormais déclarer directement en ligne les besoins en formation de leurs collaborateurs. Au travers d'un catalogue complet de formations, les collaborateurs consultent depuis l'outil, celles qui peuvent satisfaire à leurs aspirations du moment et correspondre à leurs souhaits d'évolution professionnelle et de compétence. Des ateliers de mise en pratique ont été proposés pour faciliter la prise en main de ce nouvel outil numérique. Suivront, les outils pour les revues salariales et en 2023, ceux associés à la gestion des carrières / talents.

ACCUEILLIR TOUJOURS PLUS D'ALTERNANTS

Depuis 2020, nous renouvelons chaque année la campagne « alternance et stage », afin d'accueillir toujours plus d'alternants chez RAGT. Fin mars 2022, le pôle RH – recrutement a adressé à l'ensemble des managers, des notes synthétiques présentant les dispositifs « stage » et « alternance », ainsi qu'une fiche de recrutement à compléter, permettant de recueillir les besoins en alternances et stages de courte ou longue durée. Ainsi, le pôle RH – recrutement est en mesure d'accompagner les managers dans leurs projets/recrutements, mais aussi de les anticiper et mieux répondre aux sollicitations spontanées des étudiants. Au travers de cette campagne annuelle, les managers sont sensibilisés aux avantages de l'alternance :

- Former un futur salarié, lui apprendre le métier, l'intégrer à la vie et à la culture d'entreprise
- Répondre aux besoins de son entreprise (projets)
- Réduire le montant de la taxe d'apprentissage, pour les entreprises de plus de 250 salariés
- Se doter de nouvelles compétences et contribuer à la formation des nouvelles générations

Notre objectif pour l'exercice 2021-2022 est atteint. Nos ambitions sont revues à la hausse pour l'exercice prochain.

PERMETTRE L'ACCÈS À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Au sein du Groupe RAGT, nous agissons pour permettre à l'ensemble des collaborateurs de s'inscrire dans un projet de mobilité professionnelle interne*.

Le portail emploi du Groupe, c'est le bon réflexe pour :

- Découvrir nos métiers
- Consulter et postuler en ligne à toutes nos offres d'emploi en France et à l'international
- Rejoindre notre réseau en s'inscrivant à des alertes e-mails

Il est accessible en interne comme en externe : <https://ragt-fr.jobs.net/>

Tout collaborateur peut s'y référer pour rechercher des opportunités de mobilité ou d'évolution interne.

Notre politique prévoit que toute candidature interne à une offre d'emploi donne lieu systématiquement à un entretien, contrairement aux candidatures externes qui peuvent être filtrées après étude du CV et des compétences requises.

En l'absence d'opportunité sur celui-ci, il est également possible de déposer sa candidature spontanée.

Enfin, tout collaborateur conserve la possibilité de solliciter

un entretien de carrière auprès du pôle RH – recrutement, facilitateur des projets de mobilité. Un bilan de compétences peut être également proposé.

Dans le cadre du projet Tribu (Système d'Informations Ressources Humaines), le lancement d'un nouveau module « carrières / talents » est prévu sur 2023, ce qui permettra de dynamiser davantage notre politique d'accès à la mobilité.

*Tout changement de poste ou évolution de fonction au sein de l'entreprise ou du Groupe. La mobilité peut être verticale (promotion = évolution vers un poste comportant des responsabilités plus importantes) ou horizontale (passage d'un poste à un autre en conservant le même niveau et statut). Lorsque le lieu de travail change, la mobilité interne est qualifiée de mobilité géographique.

Au sein du Groupe RAGT, nous établissons notre propre classification d'emplois via la méthode de notre convention collective. Nous excluons de l'indicateur toute modification du référentiel emplois (ex : harmonisation intitulés des emplois).

Témoignage de Pauline Chirac, ayant bénéficié d'une mobilité interne :

« J'ai rejoint le groupe RAGT en juin 2016, recrutée au poste d'international financial controller au sein de la branche Semences. Dans un environnement en perpétuelle mutation, lié à la forte croissance externe du groupe à l'étranger, cette expérience m'a permis de découvrir le Métier Semences et de mettre en pratique les réflexes acquis précédemment lors de mes années en audit externe. Plus récemment, désireuse d'endosser de nouvelles responsabilités, j'ai sollicité le pôle RH pour un entretien de carrière au cours duquel j'ai pu faire part de mes aspirations. Fin 2021, attentive aux opportunités d'évolution en interne, j'ai déposé une candidature en ligne pour le poste de responsable comptable et credit manager chez RAGT Plateau Central. A l'issue du processus de recrutement, j'ai finalement été retenue. Originaire d'Aveyron et petite fille d'agriculteurs, je suis fière de pouvoir poursuivre mon aventure professionnelle au sein d'un groupe dont les valeurs me sont chères. »

Part (en %) de la masse salariale alloué à la formation
Objectif 2022-2023 : 4,15%

2019	2020	2021
2,8%	3,0%	3,4%

Effectif moyen d'alternants durant l'exercice
Objectif 2022-2023 : entre 25 et 30

2019-2020	2020-2021	2021-2022
21	23	24

Evolution (en %) du nombre de mobilités internes au regard du précédent exercice

2021-2022

+45%

Nouvel indicateur (un objectif sera fixé pour la prochaine DPEF)

L'indicateur est calculé uniquement sur la population en CDI.

Sur l'exercice 2021-2022, des réorganisations au sein des métiers ont amené à des opportunités de mobilité interne.



ANNEXES

TABLEAU DES INDICATEURS EXERCICE 2021-2022

Risques	Engagements	Valeurs	Nom des indicateurs	Périmètres d'activités
Transition des modèles agricoles		20/21: +17,3% 21/22: +11,5%	Evolution (en %) du chiffre d'affaires de notre offre Bio, au regard du précédent exercice	Groupe RAGT
	Développer les cultures intermédiaires multiservices	18/19 : 2,9% 19/20 : 3,0% 20/21 : 3,1% 21/22 : 3,0%	Part (en %) du chiffre d'affaires des plantes de services sur totalité des semences commercialisées	RAGT Semences et ses filiales commerciales RAGT Plateau Central et Terrya (Direction commerciale)
Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	19/20 : 76% 20/21 : 98% 21/22 : 99,5%	Taux de certification des fournisseurs Prodial sur un référentiel qualité	Prodial (Fabrication d'aliments)
	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	2019 : 74% 2020 : 73% 2021 : 72%	Part de nos matières premières vrac origine France dans la fabrication de nos aliments* [*part matières premières cultivées et transformées en France]	Prodial (Fabrication d'aliments)
	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	2019 : 3,4% 2020 : 3,4% 2021 : 2,6%	Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux	Prodial (Fabrication d'aliments)
Aléas climatiques		18/19 : 18% 19/20 : 17,4% 20/21 : 17,2% 21/22 : 15,6%	Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT Semences investi dans la recherche	RAGT Semences et RAGT 2n
	Accroître la part de variétés tolérantes à la sécheresse	19/20 : 36% 20/21 : 37% 21/22 : 44%	Part de variétés qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal	RAGT Semences (Direction commerciale)
Evolutions réglementaires		2019 : 7,4% 2020 : 8,7% 2021 : 8,1%	% de l'effectif Groupe RAGT périmètre France, participant à au moins une organisation professionnelle ou interprofessionnelle parmi les 72 identifiées	Groupe RAGT France*

Risques	Engagements	Valeurs	Nom des indicateurs	Périmètres d'activités
Maintien de la biodiversité	Innover et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires	2017 : 8,3% 2018 : 9,2% 2019 : 11,7% 2020 : 20,3% 2021 : 22,3%	Part (en %) du nombre de CEPP obtenus au regard de l'objectif du législateur à l'horizon 2021	Groupe RAGT France*
Maîtrise des consommations énergétiques	Piloter nos consommations énergétiques	2019 : 13 466 MWh Soit 76 kWh / tonne de produits finis	Consommation annuelle en électricité (en MWh) des sites industriels français du Groupe RAGT par tonne de produits finis	Sites industriels du Groupe RAGT France (représentant en moyenne 75% de la consommation annuelle du Groupe) Hors site de Lutz et site de Prodial Rignac
		2020 : 13 455 MWh, Soit 73 kWh / tonne de produits finis		
		2021 : 14 450 MWh, Soit 79 kWh / tonne de produits finis		
Gestion des déchets	S'inscrire dans une économie circulaire par la valorisation énergétique de la biomasse	18/19 : 509T 19/20 : 564T 20/21 : 253T 21/22 : 2 320T	Tonnes d'agropellets Calys vendus (royalties incluses)	RAGT Energie
			"Année civile 2019 : Groupe RAGT France* Hors LGDF / Terrya / Prodial Rignac / Promash	
		2019 : 3% 2020 : 5% 2021 : 4%	Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile	Année civile 2020 : Groupe RAGT France* Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodial / Terrya) / site de St Radegonde (Promash / Terrya)" Année civile 2021 : Groupe RAGT France (hors Promash)

Risques	Engagements	Valeurs	Nom des indicateurs	Périmètres d'activités
Gestion des déchets		2019 : 95% 2020 : 94% 2021 : 97%	Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile	«Année civile 2019 : Groupe RAGT France* Hors LGDF / Terrya / Prodial Rignac / Promash Année civile 2020 : Groupe RAGT France* Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodial / Terrya) / site de St Radegonde (Promash / Terrya)» Année civile 2021 : Groupe RAGT France (hors Promash)
Protection des milieux	S'approvisionner majoritairement en matières premières d'origine française	Score A : 64.0% Score B : 20,3% Score C : 9.9% Score D : 5,8% Score E : 0,0%	Part (en %) de chaque score sur la totalité des aliments fabriqués par Prodial et commercialisés par RAGT Sanders (aliments achetés puis commercialisés exclus, au même titre que les aliments fabriqués par Promash)	RAGT Sanders (distribution agricole)
Santé, sécurité et conditions de travail		2019 : 18,3 2020 : 9,0 2021 : 17,9	Taux de Fréquence (TF) (nombre d'accidents de travail avec arrêt * 1 000 000) / nombre d'heures travaillées	Groupe RAGT France*
		2019 : 0,30 2020 : 0,33 2021 : 0,48	Taux de Gravité (TG) (nombre de jours d'arrêt de travail * 1 000) / Nombre d'heures travaillées	Groupe RAGT France*
	Prévenir les risques routiers	2020 : 0,19 2021 : 0,18	Taux de fréquence sinistres (= nombre de sinistres déclarés à l'assureur / nombre total de véhicules, camions et engins assurés)	Groupe RAGT France*
	Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés	2020 : 4,9% 2021 : 4,8%	Taux d'emploi de travailleurs handicapés	Sociétés UES RAGT avec Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH)
Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs		2019 : 82,4% 2020 : 82,4% 2021 : 81,4%	Part (en %) de CDI sur l'effectif équivalent temps plein moyen annuel de l'UES RAGT	UES RAGT**

Risques	Engagements	Valeurs	Nom des indicateurs	Périmètres d'activités
Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs	Développer les compétences Métier de nos collaborateurs	2019 : 2,8 % 2020 : 3,0 % 2021 : 3,4%	Part (en %) de la masse salariale alloué à la formation	UES RAGT**
	Accueillir toujours plus d'alternants	19/20 : 21 20/21 : 23 21/22 : 24	Effectif moyen d'alternants durant l'exercice	UES RAGT**
	Permettre l'accès à la mobilité professionnelle	21/22 : +45%	Evolution (en %) du nombre de mobilités internes au regard du précédent exercice	Groupe RAGT France*

Le Groupe RAGT se fixe pour objectif d'améliorer continuellement ses politiques, ainsi que son périmètre de Reporting/consolidation RSE, dans le cadre du déploiement d'autres Reporting consolidés à l'échelle du Groupe.
*Groupe RAGT France : RAGT SA / RAGT Energie / RAGT Plateau Central / Prodial / Terrya / Promash / RAGT Semences / RAGT 2n / Les Gazons de France
**UES RAGT : RAGT SA / RAGT Energie / RAGT Plateau Central / Prodial / RAGT Semences / RAGT 2n

Évolutions tableau de bord des indicateurs versus DPEF 2020-2021 :
Transition des modèles agricoles :
- Les 4 indicateurs relatifs aux plantes de services ont été consolidés avec l'indicateur suivant : part (en % du chiffre d'affaires) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées.
- Suppression des indicateurs relatifs aux actions de formation dispensées par le service CID, compte tenu qu'un indicateur de performance plus global pour le risque est produit
Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire :
- Recentrage des indicateurs autour de notre engagement pour l'alimentation durable des animaux d'élevage (charte Duralim).

Transformation digitale :
- Le risque évolue pour cette DPEF. Nous abordons désormais le plan de transformation numérique des processus du Groupe RAGT. Compte tenu de cette évolution, les précédents indicateurs ne sont pas reconduits, nous ne disposons donc pas pour cette 1ère année d'indicateur de performance.
Maîtrise des consommations énergétiques :
- L'indicateur a évolué pour indiquer la consommation annuelle en électricité (en MWh) des sites industriels français du Groupe RAGT par tonne de produits finis.
A noter que les sites industries français représentent 75% de la consommation annuelle du Groupe RAGT France.

Gestion des déchets :
- L'indicateur de résultat sur le volume de déchets produits (en tonnes) sur l'année civile a disparu car il ne reflétait pas la performance du Groupe sur ce risque.
Santé, sécurité et conditions de travail :
- 2 nouveaux indicateurs de performance (taux de fréquence des sinistres ; taux d'emploi de travailleurs handicapés) en lien avec deux nouveaux engagements, respectivement, «prévenir les risques routiers» et «favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés»

Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs :
- 1 nouvel engagement «permettre l'accès à la mobilité professionnelle» pour lequel la performance est mesurée au travers de l'évolution (en %) du nombre de mobilités internes.

ITEMS OBLIGATOIRES

L'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, prévoit des informations dites « obligatoires ». Le tableau ci-dessous décrit dans quelles mesures ces informations ont été développées au sein de notre DPEF au regard des travaux de hiérarchisation des risques :

Informations dites « obligatoires »	DPEF RAGT 2021-2022
Les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit.	Ces informations sont développées au sein de l'axe « Agir et entreprendre pour améliorer notre empreinte environnementale »
Les engagements sociétaux en faveur : 1- du développement durable, 2- de l'économie circulaire, 3- de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, 4- du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.	1- Nos engagements sociétaux en faveur du développement durable sont les suivants : • Promouvoir une agriculture adaptée aux mutations structurelles du climat et du marché • Agir et entreprendre pour améliorer notre empreinte environnementale • Protéger et développer les compétences de nos collaborateurs 2- Nos engagements en faveur de l'économie circulaire sont développés au sein du risque « Gestion des déchets ». 3- Nos engagements en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire sont introduits par le risque « Aléas climatiques ». Le gaspillage alimentaire est pris en compte par l'ensemble de nos activités, au travers de la valorisation des issus de semences et coproduits agricoles, du déclassement de semences, et de la réintégration dans les procédés de fabrication. Les semences non utilisées par les agriculteurs font également l'objet de retours dans nos usines [rachats de semences]. 4- Nos engagements en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable sont introduits par les risques « Transition des modèles agricoles » et plus spécifiquement par le risque « Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire ». Le bien-être animal n'est pas développé en tant que risque dit « principal » pour cette DPEF, au regard des travaux de hiérarchisation des risques.
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés.	Cette information est introduite par les deux risques sociaux suivants : • « Santé, sécurité et conditions de travail », • « Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs ».
Les actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités.	Tout comme le bien-être animal, le risque « Assurer une égalité de traitement pour tous nos collaborateurs » n'est pas ressorti comme « principal » pour notre Groupe, à l'issue des travaux de hiérarchisation.

| NOTES

[illegible]

